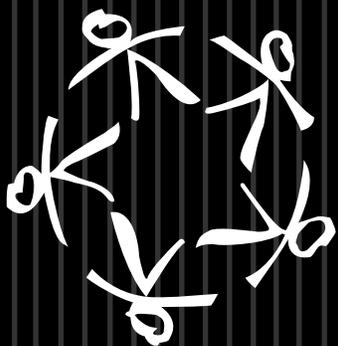


GUIDE PRATIQUE

LES PROCESSUS GAGNANTS

2005



**MOUVEMENT ACADIEN
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Découvrez six modèles de **RÉUSSITE!**



Dieppe
Un centre-ville en pleine effervescence



Les comités de santé dans les écoles



Le Centre de santé communautaire de Lamèque



Le Carrefour des citoyens
de la Ville d'Edmundston



Le Carrefour Beausoleil de Miramichi



Le Regroupement des organismes
communautaires de la Ville de Saint-Quentin

MOUVEMENT ACADIEN
DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ
DU NOUVEAU-BRUNSWICK



Cette publication est rendue
possible grâce à l'appui de



Réseau-action
Communautaire

de la
Société Santé et Mieux-être en français
du Nouveau-Brunswick



Ministère des Relations
intergouvernementales et internationales

New Brunswick
Nouveau
Brunswick

Ministère de la Santé et du Mieux-être

Québec
Bureau du Québec
dans les Provinces
atlantiques

Rédacteur

Bertin Couturier
bcouture@nbnet.nb.ca
Téléphone : 727-4421

Collaborateurs

Membres et partenaires du MACS-NB

Montage

René Gionet, graphiste
gionet@nbnet.nb.ca
Téléphone : 727-4160

Siège social

Mouvement Acadien des Communautés en Santé
du Nouveau-Brunswick MACS-NB inc.
220, boulevard St-Pierre Ouest,
pièce 215
Caraquet, N.-B. E1W 1A5

Tél.: (506) 727-5667
Télec.: (506) 727-0899

Courrier électronique :
macsnb@nb.sympatico.ca
www.macsnb.ca

Sommaire



Le reflet de votre dynamisme . . . 3

Roger Martin
Président



Edmundston 4-10

Un bel exemple de collaboration entre
les citoyens et citoyennes et le conseil de Ville



Saint-Quentin 11-16

Les organismes communautaires unissent
leur voix pour mieux desservir la communauté



Bathurst 17-24

Les jeunes tracent la voie à une prise en
charge de notre santé



Miramichi 25-30

L'importance d'une institution
francophone pour resserrer les liens entre deux
communautés linguistiques



Dieppe 31-38

Une population qui participe pleinement à
son projet du centre-ville



Lamèque 39-46

D'Inkerman à Miscou, les gens ont joué un
rôle majeur à la mise sur pied du Centre
de santé communautaire de Lamèque

LA MISSION DU MACS-NB

- Favoriser et coordonner l'évolution du concept de Communautés en santé en Acadie du Nouveau-Brunswick.
- Mettre en oeuvre un réseau d'information, d'échange et d'accompagnement au service de ses Communautés et Organisations en santé.
- Renforcer les capacités communautaires des membres à s'approprier leur développement collectif.



Roger Martin

PRÉSIDENT

Message du *Président*

Ce premier guide pratique est le reflet de votre dynamisme

Vous ne savez à quel point il me fait plaisir de vous livrer mon message à l'intérieur de ce nouvel outil d'information du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick. Une publication qui vise à documenter nos Communautés et Organisations en santé sur six modèles de bonnes pratiques qui se sont traduits par des histoires de prise en charge exceptionnelles.

Nous planifions ce document depuis déjà un certain temps et, grâce au soutien financier de Patrimoine canadien, du Réseau-action Communautaire et autres partenaires (voir page 2), nous avons réussi à mener ce projet à terme et nous en sommes bien fiers.

Évidemment, le dynamisme et l'énergie qui caractérisent les membres de notre réseau depuis quelques années sont impressionnants. Les nombreuses histoires à succès, publiées dans notre revue « Le Réseau MACS », en sont une preuve tangible.

C'est la raison pour laquelle il n'a pas été facile de choisir six modèles en particulier car nous avons l'embarras du choix. Si vous le voulez bien, j'aimerais ouvrir une parenthèse ici : À titre de président, il m'apparaît important, question de transparence, de vous dire que je ne siégeais pas sur le comité de sélection et que je n'ai rien à voir avec le choix du Carrefour Beausoleil. Je tenais à apporter cette précision.

Ceci étant dit, le comité de sélection a opté pour les initiatives suivantes, qui ont d'ailleurs été louangées à maintes reprises par vous tous, lors de nos journées de réflexion ou encore à nos assemblées générales annuelles.

Ainsi, nous vous présentons, dans notre premier guide pratique « Les Processus Gagnants », le Carrefour des citoyens d'Edmundston, le Regroupement des organismes communautaires de Saint-Quentin, les Écoles en santé, une démarche du Réseau Communauté en Santé de Bathurst, le Carrefour Beausoleil

de Miramichi, dont la présence a solidifié les liens entre les deux communautés linguistiques, la Ville de Dieppe qui se démarque par son méga projet d'un centre-ville et le Centre de santé communautaire de Lamèque. Vous remarquerez que les trois premiers modèles choisis sont lauréats de nos prix SOLEIL 2004.

À la lecture de chacune de ces histoires, une conclusion saute aux yeux : les citoyens et citoyennes sont au coeur de la démarche, un principe auquel nous tenons tous comme membres du réseau.

Nos objectifs

Par la publication du guide pratique « Les Processus Gagnants », nous croyons que les Communautés et Organisations en santé pourront s'inspirer du document pour lancer et adapter de tels modèles dans leur milieu respectif.

En lisant attentivement chacune des histoires, vous allez remarquer que nous nous sommes attardés à décrire clairement tous les facteurs et les étapes qui ont mené à la réussite de ces projets.

Le MACS-NB a espoir que cette publication provoquera les impacts suivants: multiplication des initiatives locales de prise en charge plaçant les citoyens et citoyennes au coeur de la démarche de développement local en Acadie du Nouveau-Brunswick;

- renforcement des capacités d'agir des Communautés et Organisations en santé;
- nombre accru de collectivités engagées dans le concept de Communautés en santé.

En somme, le MACS-NB désire avant tout que son premier guide pratique contribue à créer des communautés fortes et solidaires et stimule la participation pleine et entière des citoyens et citoyennes au développement de leur milieu.

Sur ce, je vous souhaite une bonne lecture et nous serons toujours heureux de recevoir vos commentaires et suggestions.

Roger Martin
Président

Le Carrefour des citoyens de la Ville d'Edmundston

La Ville d'Edmundston a sûrement écrit une page d'histoire dans les annales des gouvernements municipaux au Nouveau-Brunswick avec son audacieux projet du Carrefour des citoyens. Une initiative qui a graduellement fait son chemin à partir de 2002, lors de la

citoyens et citoyennes se sont impliqués à fond et avec sérieux dans ce processus de consultation.

En 2003, après de nombreuses réunions et un travail inlassable, le comité représentant le Carrefour des citoyens a déposé un rapport de 52 recommandations qui ont servi de toile de fond à la

mandations, je dirais que 70 % des résolutions sont devenues une réalité ».

Elle cite en exemple deux cas bien précis. « Depuis le premier août 2004, il est interdit de fumer dans tous les endroits publics de la ville y compris les bars et les restaurants. Ensuite, le conseil municipal a des représentants sur le comité de la compagnie Fraser qui étudie constamment divers moyens pour améliorer la qualité de l'air. Voilà deux préoccupations majeures au sein du Carrefour des citoyens qui ont été abordées par le conseil municipal ».

Par cette initiative, la Ville d'Edmundston a suscité l'intérêt de bien des municipalités à travers la province. Son respect pour la démocratie et son engagement à favoriser l'implication populaire des citoyens.nes ont été reconnus par plusieurs instances y compris le Réseau québécois des Villes et Villages en santé qui lui a décerné un prix de mérite.

Le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (MACS-NB) a fait de même en attribuant l'un des trois prix SOLEIL au Carrefour des citoyens de la Ville d'Edmundston lors de son assemblée générale annuelle de 2004.

Pour comprendre et connaître à fond cette démarche que représente le Carrefour des citoyens, nous vous invitons à prendre connaissance des informations contenues dans les pages suivantes.



toute première assemblée générale du conseil municipal de la nouvelle Ville d'Edmundston.

L'objectif premier derrière ce magnifique projet était d'encourager l'implication populaire des citoyens et citoyennes dans les affaires municipales et en même temps de promouvoir les valeurs démocratiques.

Par divers moyens, l'administration municipale a réussi à recruter 24 personnes (12 hommes et 12 femmes), réparties dans les six quartiers de la ville, pour former le comité du Carrefour des citoyens. Le succès de cette démarche a été instantané. Les

3e phase de la planification stratégique de la municipalité.

Le conseil municipal est passé de la parole aux actes

Mychèle Poitras, responsable des communications à la ville a été impliquée étroitement dans toute cette démarche du début à la fin. Elle est catégorique : « Le Carrefour des citoyens a été un succès sans le moindre doute. D'ailleurs sur l'ensemble des 52 recom-

Les étapes DU PROJET

- 1 - Décision du conseil municipal
- 2 - Recrutement des membres du comité
- 3 - Identifier les défis et le mandat
- 4 - La première rencontre
- 5 - Le sondage
- 6 - Consultation publique
- 7 - Dépôt du rapport final
- 8 - Suivi aux recommandations

De quelle façon s'y prend-on pour mettre en place un projet de cette envergure?

Lorsque les membres du conseil municipal d'Edmundston se sont mis d'accord pour mettre en branle le projet du Carrefour des citoyens, on a identifié une formule pour recruter un groupe de citoyens et citoyennes susceptibles de s'intéresser à faire parti d'un tel mouvement.

Pour s'assurer d'être

Dès le départ, il était clair que la représentativité entre les hommes et les femmes devait être égale au sein du Carrefour des citoyens. Il n'était aucunement question de reculer sur ce principe établi initialement. La démarche s'est avérée un succès et on a recruté 12 hommes et 12 femmes. Les postes de co-présidents reflétaient cette réalité puisque M. Édouard Hendricks et Mme Samar Effendi ont accepté d'être les porte-parole officiels du Carrefour des citoyens.

que d'entreprendre, en janvier 2002, un vaste processus de recherche au Canada et ailleurs dans le monde.

Ce ne fut pas une tâche facile car le conseil s'est rendu compte à quel point les cadres juridique, politique et institutionnel entourant la réelle consultation publique sont encore en construction de par le monde. Toutefois, certaines expériences ont servi de toile de fond dans l'élaboration du processus menant à la création du Carrefour des citoyens et du mandat qui lui a été confié.

Pour permettre au processus d'évoluer, le conseil municipal s'est penché sur les expériences vécues par les villes de Québec, Trois Rivières et Winnipeg ainsi qu'à Brabant Wallon en Belgique et à Lyon en France. C'est toutefois l'expérience de Toronto qui a servi de trame dans la naissance du Carrefour des citoyens.

La Ville de Toronto a regroupé 36 différentes méthodes pour encourager la participation du public dans l'administration locale. Les méthodes étaient regroupées en cinq catégories. Le conseil municipal s'en est inspiré et a



La ville s'est inspirée de quel concept pour jeter les bases de ce projet?

Ne pouvant se baser sur aucune expérience similaire réalisée dans le milieu municipal au Nouveau-Brunswick, l'administration de la ville n'a pas eu d'autre choix

recruter des gens d'une façon judicieuse, chaque conseiller a eu la tâche de dresser une liste de personnes résidant dans leur quartier respectif. L'objectif était de convaincre quatre personnes par quartier (deux hommes et deux femmes) pour atteindre un total de 24 membres au sein du Carrefour des citoyens.

À partir de cette liste, la Ville d'Edmundston a poursuivi ses démarches de recrutement en employant diverses stratégies, comme l'envoi de lettres personnelles, la communication directe avec les citoyens et l'achat de publicité dans les médias électroniques et écrits. De tous les moyens utilisés, c'est le contact direct avec la personne qui a été le plus efficace.



Conseil municipal 2004 - 2008

À l'avant, de gauche à droite : M. Louis Lavoie, conseiller (Quartier 3); M. Gérald Allain, maire; M. Albert Martin, conseiller (Quartier 3). À l'arrière, dans le même ordre : MM. Don Moreau (Quartier 1), Charles Fournier (Quartier 4), M. Gérald Morneau (Quartier 1), M. Aldéo Nadeau (Quartier 2), M. Réal Morneau (Quartier 2), M. Michel Dubé (Quartier 4).



En 2004, le Carrefour des citoyens de la Ville d'Edmundston s'est mérité l'un des trois prix SOLEIL du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. (MACS-NB). C'est un prix convoité que le maire, M. Gérald Allain, a accepté avec fierté. Un magnifique tableau lui a été présenté lors de l'aga du MACS-NB, à Bathurst.

adapté la formule à la réalité de la Ville d'Edmundston.

Il est temps de définir les grands paramètres de cette initiative

Le recrutement terminé, on a établi un cadre d'action adapté au contexte de la communauté. Le conseil municipal d'Edmundston a donné officiellement son aval en mai 2002 à la création du Carrefour des citoyens.

Les élus insistent pour affirmer que le projet vise à encourager l'implication populaire dans les affaires municipales et à promouvoir des valeurs démocratiques. Le conseil s'est assuré que ce grand principe ne se perde pas tout au long du processus.

Une fois la décision d'aller de l'avant prise, le comité du Carrefour des citoyens, composé de 24 personnes, a été chargé de mettre en place un processus de consultation publique pour permettre à toutes les citoyennes et à tous les citoyens de donner leur point de vue sur ce que devrait être Edmundston dans les prochaines années.

Ainsi, à partir de septembre 2002, le

Carrefour des citoyens a été à la fois le témoin et le porte-parole de la population dans l'identification des besoins et des enjeux de la communauté.

Identification du mandat

Pour s'assurer que les travaux de consultation mènent à des résultats concrets, on a identifié dès le départ le mandat du Carrefour des citoyens. Ce regroupement devait se pencher sur l'avenir de la municipalité d'Edmundston et apporter des recommandations au conseil municipal sur la mise à jour de la planification stratégique. On devait notamment passer par :

- L'évaluation des enjeux et des cibles de la dernière planification stratégique;
- L'identification des enjeux municipaux et des besoins de la population;
- L'utilisation d'un sondage populaire comme indicateur de performance.

Pour quelle raison la ville croyait-elle autant à cette démarche pour le moins exceptionnelle ?

Le conseil municipal d'Edmundston a cru qu'investir dans une politique de renforcement des relations entre l'administration municipale et les citoyens permet d'améliorer la qualité de prise de décision et par conséquent devient un élément central de bonne gouvernance. Il contribue également au renforcement du sens civique et de la confiance du public dans l'administration ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la démocratie.

Dans l'espoir d'y parvenir, la Ville a identifié trois objectifs au projet :

- Intégrer les informations communiquées par le public au processus de prise de décision, afin de satisfaire la volonté des citoyens et citoyennes d'être écoutés et de voir leurs opinions considérées dans la prise de décision sur les affaires municipales;
- Répondre aux appels en faveur d'une



Il fait bon vivre à Edmundston et il n'est pas rare de voir la petite famille se promener à vélo.

transparence et d'une responsabilité accrues de l'administration;

- Renforcer la confiance du public dans le gouvernement municipal.

Le travail s'amorce

La première rencontre du Carrefour des citoyens a eu lieu en septembre 2002. C'est alors que les membres ont pu se familiariser avec les différentes composantes de l'organisation municipale et l'importance de l'implication des citoyens aux affaires de la ville.

Dans le cadre d'une première fin de semaine d'activités, les membres du Carrefour des citoyens ont eu l'occasion d'entendre plusieurs experts en la matière, dont le vice-président de la Fédération québécoise des municipalités, Me Michel Giroux, qui a discuté de l'importance et surtout de la pertinence d'impliquer les citoyens dans les affaires municipales. Pour sa part, Jean Beaudoin, alors vice-président principal, Municipalités et services publics du groupe-conseil Roche, a élaboré davantage sur les expériences vécues ailleurs, dont le modèle de la Ville de Toronto. C'est également dans le cadre de cette même fin de semaine que les membres du Carrefour des citoyens se sont familiarisés avec les finances municipales.

À la suite de cet atelier, le Carrefour des citoyens s'est réuni sur une base régulière, c'est-à-dire à raison de deux ou trois sessions mensuelles d'une durée moyenne de trois heures. En tout et partout, le Carrefour des citoyens aura délibéré pendant au-delà de 50 heures de septembre 2002 à mars 2003. Par ailleurs, les membres du Carrefour des citoyens désiraient approfondir leurs connaissances sur les différents services municipaux et les activités périphériques. Tous les services de la municipalité ainsi que diverses organisations connexes ont été mis à contribution.

À ce stade-ci, il a été nécessaire pour l'administration municipale d'avoir recours à des outils, y compris la fourniture passive d'information afin d'accéder aux demandes d'informations et de faciliter l'apprentissage du fonctionnement de l'appareil municipal.

À tour de rôle, les directeurs des services municipaux, de même que des représentants d'organismes para-municipaux, ont défilé devant le Carrefour des citoyens pour présenter leur service respectif. Toutes ces rencontres ont servi de trame pour le développement d'enjeux et de priorités.

On a effectué un sondage

Afin d'appuyer la démarche du Carrefour des citoyens, un sondage a été commandé en octobre 2002, portant sur deux composantes spécifiques, c'est-à-dire le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux et les préoccupations de la population.

Il a été réalisé entre le 28 octobre et le 4 novembre 2002 auprès de 475 résidents. Les questionnaires téléphoniques ont été répartis de façon proportionnelle dans les communautés qui forment la municipalité d'Edmundston. Parmi les quelque 475 répondants, on note que 55 % étaient constitués de femmes et 45 % d'hommes. Deux points importants : Le niveau de scolarité des répondants était assez élevé, puisque près du quart des répondants avaient un degré universitaire. Notons également que la courbe de répartition d'âge des répondants a démontré un manque au niveau des jeunes. En effet, 53 % des répondants se situaient dans la tranche des 35-54 ans. On note également une bonne représentativité des 65 ans et plus soit 11 %. Cependant, on remarque une très faible représentativité des jeunes de 18-24 ans avec moins de 4 % des répondants.

Les préoccupations de la population

Parmi les principales préoccupations de la population, deux thèmes ressortent. Il s'agit de l'environnement (qualité de l'air, de l'eau, le bruit, etc.) et la gestion de la circulation. De façon plus globale, l'ensemble des préoccupations de la population se résume par le besoin d'avoir un environnement favorisant une bonne qualité de vie en passant par le mieux-être (santé, démographie, niveau économique, etc.) et aussi l'amélioration de l'environnement sur le plan physique (qualité des espaces verts, contrôle du bruit, circulation, etc.).

Au niveau de la gestion de la circulation, la population souhaite que l'on évalue les possibilités d'encourager l'implantation d'un service de transport en commun.

Le sondage révèle que les dossiers suivants sont jugés prioritaires par la population qui croit que la municipalité d'Edmundston devrait leur accorder une grande importance :

- 85 % : Santé et Mieux-être;
- 81 % : Qualité de l'environnement (eau, air);
- 75 % : Développement économique;
- 75 % : Contrôle du camionnage dans ses limites;
- 65 % : Contrôle du bruit;
- 65 % : Amélioration des logements déjà existants sur le territoire;
- 63 % : Service de transport en commun;
- 58 % : Amélioration de la circulation dans ses limites;
- 57 % : Amélioration du réseau routier.

D'autre part, le sondage a permis de connaître le degré de satisfaction de la population face aux services municipaux offerts par la Ville d'Edmundston. De façon générale, les résidents d'Edmundston sont très satisfaits des services offerts par la municipalité; le taux de satisfaction varie de 77 % à 93 %.



Tel un planchiste en hiver sur le Mont Farlagne, le Carrefour des citoyens et la Ville d'Edmundston ont survolé tous les obstacles pour atteindre leurs objectifs.

Consultation publique...

Après avoir recueilli des données fort pertinentes par l'entremise du sondage, la Ville d'Edmundston a entrepris, du 27 janvier au 7 février 2003, un grand blitz de consultation publique. Les citoyens étaient appelés à émettre leurs commentaires par l'entremise d'une ligne téléphonique spéciale. De plus, une section « commentaires » a été incorporée au site Internet municipal. Les citoyens et citoyennes pouvaient également faire parvenir leurs commentaires par courrier.

En tout, le Service des communications a répondu à 150 appels téléphoniques. Une trentaine de résidants ont préféré émettre leurs commentaires par l'entremise du site Internet municipal, alors que 20 résidants ont fait parvenir leurs commentaires par courrier.

Ce blitz a été suivi par une grande session de consultation publique qui a lieu le 6 février au Centre de congrès d'Edmundston. Quelque 225 résidants d'Edmundston ont répondu à l'invitation du Carrefour des citoyens. En groupes de huit personnes, on a réfléchi collectivement sur l'avenir de la communauté en répondant à deux questions bien précises :

- Quels problèmes vivez-vous au quotidien à Edmundston?
- Quelles suggestions pouvez-vous faire pour améliorer votre communauté?

Le dépôt du rapport final

Les discussions des membres du Carrefour des citoyens, la réalisation du sondage portant sur le taux de satisfaction et les préoccupations des gens, ainsi que le blitz de consultation publique auront permis de générer un bon nombre de propositions et des mesures pour améliorer la qualité de vie à Edmundston.

Le Carrefour des citoyens a dressé sa liste de préoccupations et de recommandations selon les informations reçues au cours de l'exercice. Les préoccupations et les recommanda-



Le Carrefour des citoyens, une démarche pour le moins innovatrice, n'a pas seulement retenu l'attention au Nouveau-Brunswick mais au Québec également. En effet, la Ville d'Edmundston et le Carrefour ont été honorés par le Réseau québécois de Villes et Villages en Santé. C'est avec empressement que le maire à l'époque, M. Jacques Martin, s'est rendu à Saint-Georges de Beauce pour recevoir ce tableau. Sur la photo, M. Martin est accompagné du maire de Saint-Georges de Beauce, Roger Carrette et de la ministre québécoise du Développement régional et Tourisme, Nathalie Normandeau.

tions ont été divisées par thèmes ou grands enjeux, sélectionnés de façon unanime par les membres du Carrefour. Intitulé « Enjeux et priorités pour bâtir une ville à l'image des citoyens », le Carrefour des citoyens a déposé son rapport au conseil municipal en mars 2003. Le document contient 52 recommandations portant sur 3 grands enjeux :

- Environnement, santé et développement économique
- Loisirs/culture, transports et sécurité publique
- Administration et communication

Ces résolutions ont servi de toile de fond au renouvellement de la planification stratégique de la Ville d'Edmundston. C'est par le dépôt du rapport qu'a été dissout le Carrefour des citoyens.

Est-ce que les résolutions sont devenues réalités?

Effectivement, selon l'administration municipale, lors de la rédaction de ce document à l'automne 2004, environ 70 % des recommandations ont été réalisées. Pour n'en nommer que quelques-unes, mentionnons :

- l'interdiction de fumer dans tous les endroits publics;
- la participation municipale sur le comité de la qualité de l'air de la compagnie Fraser;
- la mise en oeuvre d'un plan d'action culturel développé par les artistes et les intervenants du milieu;
- le projet de patrouille communautaire pour la Force policière;
- un Temple de la renommée des arts;
- la création d'un comité de citoyens pour étudier les besoins en loisirs et en installations sportives et culturelles (centre multifonctionnel), etc.

Et pour le conseil municipal et l'administration, le travail se poursuit en respectant rigoureusement la planification stratégique hautement inspirée du travail du Carrefour des citoyens.

Quels sont les facteurs qui ont contribué au succès du Carrefour des citoyens?

Un engagement total et entier de tous les membres du conseil municipal d'Edmundston.

Les employé-e-s municipaux affectés quotidiennement au travail des membres du Carrefour des citoyens. Ces gens-là ont besoin de se sentir appuyés et encadrés par l'administration municipale. Par exemple, lorsqu'ils recherchaient de l'information pour alimenter et éclairer leurs discussions, un employé de la Ville était toujours disponible pour répondre à leurs besoins.

Mais le plus important, de l'aveu même du conseil municipal, c'est le dévouement et la participation exemplaires des 24 membres qui ont conduit au succès du Carrefour des citoyens.

Y-a-t-il eu certaines failles dans le projet du Carrefour des citoyens?

Bien sûr, il est impossible de mettre en branle une démarche de cette envergure sans connaître le moindre pépin. Par exemple, la ville a omis involontairement d'impliquer davantage les jeunes dans ce processus. Notamment au Carrefour des citoyens, où il n'y avait aucun jeune sur le comité. C'est une erreur qui ne se produira plus à l'avenir. On admet également que le nombre imposant de personnes (24) sur le comité du Carrefour des citoyens était un peu trop élevé. Les réunions étaient souvent beaucoup trop longues à cause

du nombre de personnes autour de la table et parfois on avait de la difficulté à bien orienter les discussions. À l'avenir, il faut assurément réviser à la baisse la composition d'un tel comité.

Est-ce que la Ville d'Edmundston va répéter l'expérience?

Absolument, mais la démarche prendra une nouvelle forme en ciblant des sujets et des groupes bien précis. Par exemple, il pourrait y avoir le Carrefour de l'environnement, le Carrefour jeunesse ou encore le Carrefour économique. Ce sera beaucoup moins global comme initiative.

Quelques conseils à l'endroit des municipalités intéressées par un tel projet

- S'assurer de pouvoir mettre à la disposition des gens du Carrefour des citoyens au moins une personne qui peut y travailler à temps plein.
- Avoir l'appui indéfectible de tous les membres du conseil municipal.
- Faire un suivi un an après la fin des travaux.
- Bien informer les membres du Carrefour des citoyens et la population sur les actions prises par le conseil municipal à la suite de leur travail et de leur participation.



« On peut s'impliquer dans la communauté sans être conseiller municipal.

Le Carrefour des citoyens en est une preuve tangible »

« **C**e fut une belle expérience de vie. Collectivement, ça nous a permis de nous familiariser avec tous les éléments qui animent le milieu municipal. Nous avons apprécié le dialogue et l'ouverture d'esprit de l'administration et des membres du conseil municipal



Dr. Édouard Hendriks

d'Edmundston. Ça prenait beaucoup de courage de leur part pour enclencher un processus de cette envergure. »

C'est en ces termes que le coprésident du Carrefour des citoyens, le Dr. Édouard Hendriks, a commenté l'expérience qu'il a vécue au sein de ce regroupement pendant plus d'un an.

Bien que ce ne fut pas une partie de plaisir à chaque moment, il a apprécié côtoyer dans un autre contexte des citoyens et citoyennes de la communauté provenant de tous les secteurs d'activités.

« Comme dans la majorité des villes et villages, on se rencontre régulièrement mais on ne se connaît pas vraiment.

Grâce au Carrefour des citoyens, j'ai eu la chance de travailler et de dialoguer avec des personnes de grande qualité. »

Un exercice avec beaucoup de transparence

En ce qui a trait au processus comme tel, le Dr. Hendriks s'est réjoui de constater qu'au départ, les personnes invitées à faire partie du regroupement n'étaient pas nécessairement toutes natives de la Ville d'Edmundston. Un geste qu'il a interprété comme une belle ouverture d'esprit de la part du conseil. « Ce n'était pas un cercle fermé ».

Lors des premières réunions du Carrefour des citoyens, il a expliqué que le groupe a pris le contrôle de la situation, dans le sens que les personnes n'étaient pas à l'aise avec la vision initiale des fonctionnaires et des élus de la Ville.

« Après discussion, raconte le coprésident, il y eut un changement de cap qui est allé dans la direction des membres du Carrefour. La Ville ne voyait aucun problème à modifier son approche pour répondre à notre volonté. C'est à ce moment précis qu'on s'est rendu compte du sérieux de la démarche et que notre rôle était vraiment important aux yeux du conseil municipal. »

Les gens se sont impliqués à fond

Le Dr. Hendriks admet que l'exercice n'a pas été chose facile. De nombreuses réunions, une somme considérable de travail et diverses rencontres imprévues ont vraiment mobilisé les

énergies des gens du Carrefour des citoyens. « Ça prend beaucoup de disponibilité, croyez-moi. Mais les efforts en valaient la chandelle. »

On sait que le travail de ce groupe de personnes (24 au total) a abouti par l'ébauche d'un document final contenant 52 recommandations. « Nous avons apprécié le fait que cette démarche n'ait pas été futile en soi. La preuve, c'est que le conseil municipal est déjà passé à l'action puisqu'un bon nombre de résolutions sont devenues réalité aujourd'hui », a ajouté le coprésident.

Est-ce qu'il répéterait l'expérience demain matin ?

« Absolument, dit-il, mais peut-être sous une autre forme. Par exemple, il faudrait cibler des secteurs en particulier comme le Carrefour de l'environnement ou encore le Carrefour économique et ainsi de suite. »

M. Édouard Hendriks recommande aux gens dont la municipalité est intéressée à amorcer une démarche similaire à vivre cette expérience. « Mais attendez-vous à beaucoup de travail et assurez-vous que votre conseil municipal met tous les outils nécessaires à votre disposition pour faciliter votre tâche. Vous devez sentir que l'administration et les élus sont vraiment sérieux et que cette initiative n'est pas seulement de la poudre aux yeux. Si vous manœuvrez dans le même contexte que nous, à Edmundston, vous allez vraiment vivre une expérience enrichissante à tous les points de vue », a-t-il raconté, pour conclure cet entretien.

Le Regroupement des organismes communautaires de la Ville de Saint-Quentin

Voilà une autre initiative qui suscite l'intérêt d'un bon nombre de communautés à travers la province. Novateur et audacieux, ce projet s'est mérité l'un des trois prix SOLEIL du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du Nouveau-Brunswick (MACS-NB), lors de son assemblée générale annuelle, en juin 2004.



Au nom du Regroupement des organismes communautaire (ROC) de la Ville de Saint-Quentin et du conseil municipal, M. Patrick Jean, maire adjoint de la municipalité, a accepté ce tableau pour l'obtention du prix SOLEIL remis par le MACS-NB. M. Jean a souligné le leadership exceptionnel exercé par les membres du ROC.

Mais l'idée, aussi bonne soit-elle de rassembler et de mobiliser les organismes autour d'un projet collectif dont l'objectif ultime est d'améliorer la qualité de vie dans la communauté, ne peut se faire du jour au lendemain. Ce fut une longue démarche structurée et bien planifiée qui a permis à ce projet de voir le jour. Le Regroupement des organismes communautaires (ROC) a été fondé à la fin de l'année 2001, à la suite d'un 2e forum,

auquel ont participé des représentants d'une trentaine d'organisations communautaires. On a profité de cette tribune pour s'entendre sur la mission, les buts et les grands objectifs du ROC.

Pour mettre toutes les chances de son côté et s'assurer que la mise sur pied d'un tel regroupement devienne réalité, le conseil municipal de l'époque, dirigé par le maire Livain Richard, a procédé à l'embauche d'une employée permanente en la personne de Claire Bossé, en juin 2001.

Son premier mandat, à titre de directrice des loisirs et de la vie communautaire, a été de voir à la planification et à la réussite de ce 2e forum, une démarche qui a véritablement donné le coup d'envoi au nouveau Regroupement des organismes communautaires. La directrice a réussi, en complicité avec l'administration, les membres du conseil municipal ainsi que les leaders des organismes communautaires, à relever ce premier grand défi.

Depuis ce temps, le ROC occupe une place importante dans la communauté. Le regroupement, qui compte dans ses rangs 70 organisations, est au coeur de tous les grands enjeux dans la région de Saint-Quentin. Nul doute que ce fut une excellente décision de la part des élus municipaux et des leaders locaux.

Un rapport déterminant...

Quel a été l'élément déclencheur qui a incité le gouvernement municipal à miser sur la concertation des organismes pour favoriser l'épanouissement de la communauté?

L'explication se retrouve dans le rapport sur l'évaluation de la vie communautaire



de la région de Saint-Quentin qui a été déposé à la fin d'octobre 2000. Le document est l'oeuvre du consultant Jean-Luc Bélanger appuyé par un comité de travail, dont les services ont été retenus par la municipalité afin d'évaluer sous tous ses angles la vitalité et la qualité de la vie communautaire.

En faisant appel à une firme de consultants, la municipalité a reconnu l'importance de revoir sa façon de faire, pour en arriver à une concertation élargie de tous les groupes et organismes à caractère communautaire.

Un comité de travail a été mis sur pied et a travaillé étroitement avec les consultants. Le rapport, dont nous dévoilerons les principaux éléments dans les pages qui suivent, fait état de quatre recommandations majeures.

« La Ville de Saint-Quentin a fait preuve d'innovation et de créativité en invitant les organismes à participer au processus de l'évaluation de la vie communautaire de la région. À notre connaissance, vous êtes la première municipalité francophone du Nouveau-Brunswick à entreprendre une telle démarche. Il ne fait aucun doute que d'autres communautés voudront suivre votre exemple et que votre expérience servira de modèle ».

Jean-Luc Bélanger

Quelles sont les démarches qui ont mené à la mise sur pied du Regroupement des organismes communautaires (ROC) de la ville de Saint-Quentin?

Il faut remonter au début du mois d'avril de l'an 2000. À ce moment, le conseil municipal étudiait la possibilité d'entamer un processus d'évaluation de la vie communautaire. Après de nombreuses discussions, les élus ont pris la décision d'embaucher une firme de consultants. Le mandat de la firme était d'évaluer la vitalité et la qualité de la vie communautaire dans la grande région de Saint-Quentin.

Pour justifier sa décision, le conseil municipal a expliqué que les structures traditionnelles n'étaient plus en harmonie avec une société en perpétuelle évolution et qu'il fallait mettre en place un encadrement qui reflète la nouvelle réalité.

« Nous devons être proactifs, positifs et imaginatifs afin de faire les choses différemment », ont déclaré les membres du gouvernement municipal.

La Ville a pris conscience que l'on accordait beaucoup d'importance au développement des programmes de sports et loisirs, en ayant dans ses rangs un directeur pour répondre aux besoins d'un certain nombre d'organismes. En revanche, on se posait des questions à savoir si les services offerts étaient adéquats et si les ressources disponibles étaient utilisées à bon escient.

Pour toutes ces raisons, le conseil en est arrivé à la conclusion que le temps était venu de réfléchir sérieusement sur la question afin de mieux servir et accompagner de façon plus efficace les gens et les organismes de son milieu.

À partir de ce moment, quelle a été la prochaine étape?



Les représentants d'organismes ont vraiment eu leur mot à dire tout au long du processus qui a mené à la mise sur pied du regroupement.

Aussitôt la décision prise, on a mis sur pied un comité de travail formé de représentants de la Ville de Saint-Quentin, des DSL de Saint-Martin et de Saint-Quentin, du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. et du gouvernement provincial. Au total, huit personnes ont siégé sur le comité. De plus, une étudiante a été embauchée pour coordonner les démarches et s'occuper de la logistique. Le mandat du comité de travail était d'assurer l'encadrement pour réaliser le succès de cette démarche et faire un suivi rigoureux du processus, en compagnie de Jean-Luc Bélanger. Les membres devaient faire en sorte que

l'évaluation de la vie communautaire se fasse de façon à respecter les opinions et les commentaires des organismes, et ce en toute confidentialité. En l'espace de six mois environ, le comité s'est réuni à 12 reprises. Dès le départ, on a établi un plan de travail. Les personnes siégeant sur le comité et la firme de consultants se sont assis autour d'une même table pour discuter des étapes à suivre afin d'en arriver à l'objectif ultime. C'était aussi un moyen de s'assurer que l'évaluation de la vie communautaire de la région se fasse dans un délai raisonnable et acceptable pour les tous les intervenants concernés.



Les citoyens au coeur de la démarche; c'est un principe très important à Saint-Quentin. Cette photo a été prise lors d'un forum communautaire portant sur le secteur culturel dans la communauté. Toutes ces discussions au forum et à d'autres tribunes ont contribué à l'application d'une première politique culturelle à Saint-Quentin.

Quelle a été la suite des événements?

En respectant le plan de travail initialement établi, on a d'abord élaboré un questionnaire qui a été acheminé à chacun des organismes de la région. Les renseignements demandés abordaient les thèmes suivants : les ressources humaines; les ressources financières; les ressources techniques; l'accès aux services offerts par la municipalité; la vitalité et la qualité de vie communautaire. Un total de 44 organismes sur 58 ont répondu au questionnaire.

Voici un résumé des réponses obtenues :

RESSOURCES HUMAINES : Dans l'ensemble, les répondants ont indiqué que la vitalité du bénévolat est excellente et bonne au sein de leur organisme

respectif. Par contre, on a émis des inquiétudes par rapport à la relève, étant donné que le recrutement n'apporte pas les résultats escomptés.

RESSOURCES FINANCIÈRES :

Pour la majorité des organismes, l'aspect financier a été et demeure une préoccupation constante.

RESSOURCES TECHNIQUES :

Les coûts élevés de location des locaux scolaires ont été dénoncés à l'unanimité par les organismes communautaires.

ACCÈS AUX SERVICES MUNICIPAUX :

Les répondants ont déploré le fait que les services soient très peu connus.

VIE COMMUNAUTAIRE :

Globalement, les organismes estiment

que la vitalité de la vie communautaire est la responsabilité de tous et chacun. En contrepartie, ces mêmes organismes ont dit avoir un rôle important à jouer à ce niveau. Enfin, la majorité de ces organisations ont exprimé une certaine déception, affirmant ne pas être suffisamment consultées sur toutes les questions relatives à la vie communautaire.

LES GRANDS DÉFIS :

Parmi les défis identifiés par les répondants, les éléments suivants ont été soulevés : développer davantage de partenariat avec et entre les organismes; privilégier le domaine socioculturel; initier une coalition entre les organismes de la région et impliquer les organisations dans la prise de décision.

Qu'a-t-on fait avec les résultats du questionnaire?

Ils ont été abondamment utilisés lors du premier grand forum des organismes communautaires et ont éventuellement servi de tremplin à la mise sur pied du Regroupement des organismes communautaires. À ce forum, auquel ont participé une trentaine d'organismes, on a tenu des ateliers sur les thèmes précisés dans le questionnaire. À la conclusion de cette importante rencontre, on a constaté que les commentaires exprimés en ateliers rejoignaient les opinions émises dans le questionnaire. Après la tenue du forum, une rencontre a eu lieu entre le conseil municipal et le comité de travail pour faire le point sur la situation et discuter des conclusions de l'évaluation de la vie communautaire. Il a été entendu de tenir une

réunion publique afin d'informer la population sur les résultats de toute la démarche.

Le rapport de la firme de consultants a-t-il abouti avec des recommandations en bonne et due forme ?

Effectivement, le document a relevé quatre recommandations majeures. Elles se lisent comme suit :

- Créer un regroupement des organismes communautaires avec des représentants de ces organismes, des DSL, et de la Ville. Une vision commune, la mission, les buts, les objectifs, les rôles et responsabilités devront refléter les résultats du questionnaire.
- Établir une mise en commun des ressources pour le bénéfice de l'ensemble des organismes commu-

nautaires.

- Créer un poste permanent dont le rôle et la responsabilité seront d'accompagner les organismes communautaires dans leur cheminement afin d'avoir une meilleure visibilité et une bonne qualité de vie dans la région de Saint-Quentin.
- Privilégier la diversification vers d'autres secteurs, notamment le socioculturel et le socio-économique. Dans le passé, l'emphase a été mise dans le domaine des sports et loisirs. L'approche doit être modifiée pour que tous les organismes aient un accès équitable aux services et aux ressources existant dans la communauté. Puisque les recommandations ont été bien accueillies autant par les élus que par la population, on était maintenant bien outillé pour mettre en place le Regroupement des organismes communautaires.



Ce ne sont pas les initiatives qui manquent dans cette communauté. Les élus municipaux et les citoyens s'intéressent à tout y compris la protection de l'environnement qui est un élément essentiel à une excellente qualité de vie.

Mme Claire Bossé énumère de nombreux projets réalisés par le Regroupement des organismes communautaires

«**N**ous devons comprendre que la mise sur pied du Regroupement des organismes communautaires (ROC) n'a pas été strictement une initiative pour ajouter un nouvel organisme dans la communauté. Les retombées



Claire Bossé

ont largement dépassé cette simple réalité. Le ROC a permis aux organisations de développer une nouvelle solidarité, d'accentuer le réseautage et de travailler vers un objectif commun, soit l'amélioration de la qualité de vie des citoyens et citoyennes. »

C'est ce que constate la directrice des loisirs et de la vie communautaire de la Ville de Saint-Quentin, Claire Bossé, celle qui a été embauchée en juin 2001 pour aider, dans un premier temps, à la fondation du ROC et, dans un deuxième temps, à voir à ce que le regroupement fonctionne rondement selon les attentes des élus municipaux et des organisations.

En passant en revue tous les projets réalisés jusqu'à présent, on peut dire que le ROC a réussi à faire sentir sa présence positivement dans la communauté. Pour votre bénéfice, relevons les principales démarches initiées à Saint-Quentin.

- Au printemps 2002, un comité de huit personnes représentant les divers secteurs d'activités (domaines économique, culturel, social, sportif et autres) est formé. Par sa composition, le comité du ROC reflète réellement l'ensemble de la population. « Il est essentiel de n'oublier personne lorsqu'on forme un tel comité. Je pense notamment aux personnes âgées et à notre jeunesse », suggère fortement Mme Bossé.

- Ensuite, la directrice et son équipe se sont mis à la recherche d'un local pour abriter les organisations. Puisque la Maison des jeunes était de moins en moins fréquentée par la clientèle visée, le conseil municipal a décidé de faire de cet établissement un centre communautaire.



C'est en 2004, qu'on a inauguré officiellement le Centre communautaire qui est devenu le lieu de rencontre des membres du Regroupement des organismes communautaires.

Par cette décision, les organisations du ROC ont obtenu un endroit gratuit pour se rencontrer, tenir des réunions et organiser des activités. « Pour assurer le succès d'un tel regroupement, il est impératif d'avoir un pied à terre dans la communauté afin que les organisations aient l'occasion de se voir et d'échanger régulièrement. Cet édifice a contribué beaucoup à notre succès et continue de le faire encore aujourd'hui. »

- On sait tous à quel point l'encadrement et l'information sont des facteurs cruciaux dans la bonne marche d'un organisme de cette envergure. C'est la raison pour laquelle le comité présente, depuis l'année 2002, divers ateliers de formation sur des besoins d'intérêts généraux exprimés par les organismes communautaires. Dans ces ateliers, il a été question jusqu'à présent du recrutement de bénévoles, de la collecte de fonds et de la motivation.



Les ateliers présentés à quelques reprises durant l'année par le ROC suscitent beaucoup d'intérêt auprès des organisations.

« Nous essayons d'organiser deux ateliers par année. La première année, nous présentions les ateliers durant les fins de semaine, mais nous nous sommes aperçus que ce n'était pas évident d'y attirer les membres du ROC. Maintenant, les ateliers se déroulent dans le cadre d'un 5 à 7, le mercredi soir, et nous servons un léger goûter aux participants. C'est une formule qui plaît à tout le monde et qui fonctionne très bien », de préciser Mme Bossé.

- Informer la population sur les activités dans la communauté et sensibiliser les gens sur la raison d'être des organismes sont deux mandats qui ont été confiés au ROC. On a eu l'idée de produire un

INFO-ROC

périodique appelé « Info-ROC », distribué dans tous les foyers de la municipalité et des DSL avoisinants.

« C'est un outil de communication apprécié par la population. À chaque fois que nous publions notre petit journal, on nous demande à quel moment sera publiée la prochaine édition. C'est un signe que les gens aiment le produit et ça nous fait bien plaisir! »

• Le bénévolat est un maillon indispensable à la vitalité, à la qualité de vie et au développement d'une communauté. Bien conscients de cette réalité, les membres du comité du ROC ont décidé d'honorer annuellement ceux et celles qui se dévouent généreusement pour la communauté de Saint-Quentin.



En 2004, M. Michel Perron a été nommé Bénévole de l'année. Il a reçu une magnifique plaque des mains de la présidente du ROC, Brigitte Roy.

Novembre étant le mois du bénévolat, on a choisi cette période de l'année pour présenter une soirée de reconnaissance à l'endroit des bénévoles. De plus, des capsules d'information sont entendues régulièrement à la radio communautaire.

« C'est notre façon à nous de dire merci à ces personnes; à la soirée de reconnaissance, nous honorons le ou la Bénévole de l'année. La manière de



Sur cette photo, Myriam Lamarche, une athlète douée, reçoit une plaque en guise de ses nombreux accomplissements notamment aux Jeux d'hiver du Canada, tenus à Bathurst, en 2003. La plaque lui a été présentée par Mme Roy.

procéder, c'est que nous demandons à chacun de nos organismes de suggérer un nom. À partir de ce moment, le comité responsable de la sélection finale évalue chacune des candidatures, selon un système de pointage et une série de critères établis préalablement. Ça fonctionne bien; les citoyens et citoyennes se déplacent nombreux pour rendre hommage à nos valeureux bénévoles. »

• Pour un mouvement comme le Regroupement des organismes communautaires, il est primordial de maintenir un lien étroit avec chacun des membres et de s'assurer que l'on répond toujours à leurs besoins. C'est dans cet esprit que le ROC a réalisé un sondage, en novembre 2003, auprès de ses organismes, pour connaître leurs opinions sur la façon de faire du regroupement et de vérifier si ce dernier se maintient dans la bonne direction. Les répondants ont exprimé leur satisfaction dans une proportion très élevée.

« Vous savez, nous nous demandons souvent si notre message passe bien auprès de nos organisations et si nous réussissons à livrer la marchandise. Lorsque la réponse est positive, ça nous donne le goût de poursuivre et de réaliser de nouveaux projets. »

• Mais la consultation ne s'arrête jamais : En 2004, grâce à une subvention, une personne a été embauchée pour faire un autre sondage auprès des organismes. L'objectif était de dresser un portrait des nouveaux besoins et des attentes des organismes dans tous les secteurs d'activités.

« Il est important de procéder à une analyse de la sorte à un certain moment. Ce nouvel outil est un atout important dans notre plan stratégique pour les années futures. »

On constate que le Regroupement des organismes communautaires est une belle histoire à succès. Mme Claire Bossé en est bien fière et elle tient à souligner l'appui indéfectible de l'administration et des membres du conseil municipal, tant sur le plan des ressources humaines que financières. « Tous ces gens sont derrière nous à 100 pour cent et c'est ce qui explique pourquoi le ROC joue un rôle important dans la communauté ».

Pour les villes et villages qui souhaiteraient mettre en place un tel regroupement, la directrice des loisirs et de la vie communautaire formule les conseils suivants: « Commencez d'abord par sonder le terrain auprès de la population et des organismes pour savoir s'il y a réellement une volonté de s'unir et de travailler collectivement. Si c'est positif, la démarche doit être soutenue en tout temps par le conseil municipal. Lorsque tous les éléments sont en place, on se doit de trouver les fonds nécessaires pour l'embauche d'un employé permanent qui accompagnera le processus. Pour ma part, c'est une formule que je recommande à toutes les municipalités », a déclaré en conclusion Mme Bossé

Les comités de santé dans les écoles

par le réseau Communauté en santé de Bathurst

Le réseau Communauté en santé de Bathurst, grâce au leadership exercé par Nathalie Boivin, est à l'origine d'un projet de comité de santé, qui a vu le jour en 2001, dans quatre écoles de la Péninsule acadienne et de la région Chaleur. Il s'agit des écoles Soeur Saint-Alexandre de Lamèque, Le Tremplin, à Tracadie-Sheila, l'école Place-des-Jeunes



La photo a été prise à l'école le Domaine Étudiant de Petit-Rocher en 2001 lors de l'activité Marchons vers l'école

idées d'activités réalisées par les élèves des quatre écoles participantes. Nathalie Boivin, alors présidente du réseau, s'est ensuite rendue à Belfast, en Irlande du Nord, pour parler du projet et dévoiler le guide d'accompagnement à la Conférence internationale des Villes-Santé, organisée par l'Organisation mondiale de la santé.

L'élaboration du guide a été réalisée à partir de ce que les élèves désirent avant tout et la façon dont ils et elles perçoivent la santé dans les écoles. Ce nouvel outil pédagogique permet de faciliter la formation de comités dans les écoles. Intitulé « Une école en santé, c'est à nous d'y croire ». Cet outil vise les élèves de la 6^e à la 8^e années, mais peut s'appliquer à d'autres niveaux. Grâce à ce guide, les élèves sont en mesure de créer un comité dans leur école qui favorise un environnement sain et propice à la santé, non seulement sur le plan de l'exercice physique, mais aussi à d'autres niveaux comme celui de la nutrition. Les jeunes peuvent soumettre leurs idées et continuer le processus en étant au coeur de la démarche.



de Bathurst et le Domaine Étudiant de Petit-Rocher.

La mise sur pied de comités de santé dans les écoles visait à encourager les élèves de la 6^e à la 8^e années à prendre leur santé en main. Dans un premier temps, deux agents de développement communautaire ont été embauchés pour une période de 21 mois afin de mettre en place ces comités, soit Marie-Josée Pitre et Stéphen Boudreau. Leur rôle premier était d'accompagner les élèves dans cette démarche, de fournir l'information pertinente et de leur donner les outils nécessaires afin qu'ils puissent continuer leurs activités de façon autonome.

Grâce au soutien de ces deux agents de développement, les étudiant.e.s ont pris conscience qu'une bonne alimentation et la mise en forme constituaient des moyens de demeurer en santé. Plusieurs activités ont été organisées à l'intérieur des quatre écoles partici-

pantes. À titre d'exemple, à l'école Place-des-Jeunes à Bathurst, le comité de santé a préconisé une activité quotidienne par l'entremise du programme Marchons vers le gymnase. De 40 élèves participants la première année, le compte est passé à 124, en 2004. Les étudiant.e.s ont reconnu l'importance de garder la forme et de rester en santé.

Le guide d'accompagnement fut une étape importante dans ce projet

Le réseau Communauté en santé de Bathurst a ensuite travaillé à l'élaboration d'un guide d'accompagnement destiné à toutes les écoles francophones du Nouveau-Brunswick. Des ateliers ont été offerts aux intervenants concernés pour expliquer l'utilisation du guide et raconter les

Le projet, subventionné par la Stratégie canadienne de prévention du diabète de type 2 de Santé Canada, s'est révélé un immense succès. Une tournée des écoles francophones de la province a permis de présenter le guide et d'en faire la distribution. Ensuite, des ateliers ont été offerts dans les écoles des régions d'Edmundston, Campbellton, Petit-Rocher, Saint-Isidore, Notre-Dame, Moncton et Fredericton.



Les principales étapes

De quelle façon tout cela a commencé?

L'idée a été initiée en 2001 par Nathalie Boivin du RCS-Bathurst. Un projet pilote a été mis de l'avant afin de permettre la création de comités de santé pour les élèves des 6e, 7e et 8e années dans quatre écoles des régions Chaleur et Péninsule acadienne. L'objectif

premier était d'amener les élèves à prendre une part active à la création d'un environnement dans lequel il soit facile et "cool" d'être en santé. Des ateliers ont ensuite été offerts dans les écoles pour présenter la philosophie du projet.

Le Réseau Communauté en santé de Bathurst a fourni l'appui de deux agents de développement communautaire, pour une période de 21 mois. Ces derniers ont reçu le mandat d'accompagner et de soutenir les élèves faisant partie des quatre comités de santé. Un agent était responsable des écoles Sœur Saint-Alexandre de Lamèque et Le Tremplin, à Tracadie-Sheila, tandis que l'autre devait accompagner l'école Place-des-Jeunes de Bathurst et le Domaine Étudiant de Petit-Rocher.

La publication d'un guide pédagogique

Fort d'une expérience qui s'est avérée concluante avec ce projet pilote regroupant quatre écoles participantes, le réseau Communauté en santé de Bathurst (RCS-Bathurst)

désirait poursuivre la démarche un peu plus loin. Grâce au soutien financier de Santé Canada, le RCS-Bathurst, avec comme chef de file Nathalie Boivin, a décidé de produire un guide pratique pour organiser un comité de santé à l'école. Intitulé « Une école en santé, c'est à nous d'y croire », cet

ment indispensable pour tous ceux et celles intéressés à la mise sur pied de comités de santé dans les écoles, et ce, en collaboration avec le milieu parental et les intervenants de l'école.

Que retrouve-t-on dans ce guide?

En consultant le document, les jeunes et autres intervenants du milieu scolaire ont toutes les informations pertinentes entre les mains pour mettre en place un comité de santé dans les écoles.

En plaçant au départ les jeunes au cœur de la démarche, les personnes intéressées par les comités de santé vont assurément atteindre leurs objectifs. Passons en revue les grandes lignes du guide pratique du RCS-Bathurst.

Les objectifs...

Entre autres objectifs, l'on retrouve dans le guide : amener les jeunes de l'école à prendre conscience de leur capacité à faire leurs propres choix en matière de santé ; doter les jeunes des outils leur permettant de met-

tre en valeur leur plein potentiel ; soutenir les élèves dans la prise en charge de leur santé, grâce aux partenariats créés ; encourager les jeunes à travailler avec les forces en présence dans leur milieu de vie pour demander et créer un mouvement vers la santé dans leur école ; améliorer

*Une école en santé,
c'est à nous d'y croire!*

*Guide pratique pour organiser
un comité de santé à l'école*



Réseau Communauté en santé - Bathurst

l'état de santé globale au sein de l'école.

Les approches à adopter

L'approche du Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B. a servi de modèle au réseau pour bâtir son projet d'École en santé. C'est une approche qui vise, à partir des besoins des jeunes, à prendre en considération leurs forces et leurs potentiels. Elle permet aux étudiants de prendre plus facilement en charge leur projet d'École en santé. Ils peuvent créer des partenariats avec les différents acteurs impliqués dans le processus de leur santé et ainsi exercer une influence positive sur leurs amis, leurs familles et les gens de leur communauté.

Les déterminants à considérer

Du modèle de la santé de la population, on retient l'importance d'intervenir là où les gens vivent, dans le cas présent, à l'école.

On choisit aussi d'agir sur les déterminants les plus étroitement reliés à la santé des jeunes en milieu scolaire, soit : les habitudes de vie et les compétences d'adaptation personnelles ; l'éducation ; les services de santé ; l'environnement social ; les réseaux de soutien social.

Ces approches font en sorte que le projet permet aux élèves de travailler

à l'élaboration et à la création d'un milieu social et scolaire où les choix de santé sont plus faciles à faire. Ainsi, les jeunes participent et contribuent à bâtir leur École en santé.

Respecter rigoureusement les étapes

Viennent ensuite les étapes de la mise sur pied du comité : Élaborer un plan d'action annuel et le réaliser ; Évaluer le travail sur une base régulière et Appuyer la démarche des jeunes qui veulent établir un comité de santé. Au cours de ce processus, les élèves sont guidés par les intervenants et sont mis au cœur de la démarche. Le succès du comité sera assuré par la mission et les objectifs fixés par les membres. N'oubliez pas que la participation ouverte à tout le monde, le maintien des jeunes au cœur de l'action, la capacité d'agir du comité, la planification, l'action et la sensibilisation, l'espoir et la célébration sont autant d'éléments clés qui aident à franchir les étapes de la formation du comité.

Démarrer le comité de santé

LA PREMIÈRE ÉTAPE consiste à lancer l'idée d'une École en santé : il suffit d'en parler dans le milieu et de réunir un premier groupe d'intéressés par cette idée.

Par la suite, la direction des écoles est rencontrée pour lui vendre l'idée de s'impliquer dans le projet et aider à trouver une personne qui voudrait accompagner la démarche. Enfin, survient l'étape de la décision sur la composition du comité, idéalement cinq élèves de différents niveaux, un parent et un membre du personnel scolaire.

DEUXIÈME ÉTAPE : le recrutement.

À partir des outils de communication en place dans les écoles (radio étudiante, journal étudiant, etc.), le premier dialogue avec la communauté étudiante est établi. Chaque classe est ensuite visitée pour présenter le projet d'une École en santé. Les élèves intéressés à s'impliquer remplissent des fiches d'inscription. L'idée est présentée aux enseignants, aux membres du comité de parents et à l'ensemble des parents. Un kiosque d'information est installé pour discuter du projet et de ses avantages avec les jeunes. Un concours est lancé auprès de tous les élèves de l'école de façon à trouver un logo et/ou un slogan pour le comité.



Ce certificat de participation est remis aux gens qui participent à l'atelier de démarrage.

TROISIÈME ÉTAPE : fixer les règles du jeu.

Les règles de fonctionnement du comité sont identifiées, tout en respectant les règles en vigueur dans l'école. À l'intérieur du comité, on procède à l'élection des postes (présidence, vice-présidence, secrétaire, etc.). Ensuite, le rôle de chaque membre du comité de santé est précisé.

Plan d'action annuel

Quelques activités suggérées afin d'établir le plan d'action dans l'école : analyser la perception de la santé dans l'école ; identifier les défis santé sur lesquels le comité de santé peut agir ; monter le plan d'action annuel du comité.

Analyse – Un questionnaire est développé pour savoir comment les élèves voient la santé dans leur école. Il est d'abord vérifié auprès d'un groupe d'élèves afin de s'assurer qu'il est simple et facile à répondre. Le questionnaire est ensuite distribué à tous les élèves de l'école. On y précise la date limite pour le remettre au comité. Un concours est organisé pour encourager la participation.

Identification des défis : Les élèves responsables du projet complètent les données du questionnaire et analysent les résultats. Ils présentent ensuite un compte-rendu aux étudiants pour s'assurer que le résultat final reflète réellement leurs réponses. À l'aide des partenaires santé, le comité identifie les comportements associés à un mode de vie sain. Tous ces gens précisent les facteurs qui influencent ou limitent la pratique de ce mode de vie. Le comité établit ensuite les priorités à partir des réponses reçues et recherche des solutions. Pour y parvenir, un forum communautaire est organisé pour trouver des alliés et des outils afin de mettre en œuvre les solutions.

Le plan d'action : Les membres du comité révisent les solutions envisagées et les résultats du forum communautaire. Les forces et les ressources de l'école sont scrutées à la loupe par le comité de santé. Ensuite, le comité est en mesure de choisir la série d'activités sur lesquelles il va travailler durant l'année scolaire. Tout en gardant en tête ses priorités, le comité rédige son plan d'action.

Des idées d'activités

Lorsqu'on a franchi toutes ces étapes, le guide suggère aux intéressés différents exemples de projets d'une École en santé. On s'inspire des initiatives qui ont été mises de l'avant par les quatre écoles participantes au projet pilote.

Les activités-types qui sont proposées visent surtout l'activité physique et l'alimentation. Mais d'autres projets possibles provenant de l'imagination des jeunes ne sont pas exclus pour autant. Ce qui importe, c'est de s'assurer de la santé des élèves.

À la fin du document, les comités peuvent bénéficier de différents outils qui peuvent leur servir de guide dans l'élaboration de leurs projets. Questionnaire sur la santé des jeunes dans l'école, formulaire de candidature au comité de santé, concours logo et slogan, règles de fonctionnement, valeurs de la coopération, plan stratégique du comité, article pour le journal, formulaire d'évaluation, forum communautaire, autorisation des parents pour camp de leadership, activité briseglace et questionnaire de fin d'année scolaire sont autant de sujets qui sont abordés avec une série de conseils pratiques pour aider les membres du comité.

Mise sur pied d'un réseau provincial d'écoles en santé

Comme troisième étape du projet, le RCS-Bathurst a misé sur l'établissement

d'un réseau provincial d'écoles en santé en 2004. Grâce à une nouvelle subvention de Santé Canada, on a réussi à embaucher une coordonnatrice provinciale. Son rôle premier est de soutenir les comités de santé déjà implantés dans les écoles. Elle a le mandat également de visiter chacune des écoles francophones et d'immersion française de la province afin de promouvoir le concept d'un réseau provin-



Marie-Josée Pitre

cial et d'expliquer les objectifs et les avantages d'un comité de santé dans une école.

Le réseau Communauté en santé de Bathurst désire aussi intensifier ses relations avec les dirigeants des districts scolaires, les directions d'écoles et le ministère de l'Éducation et celui de la Santé et du Mieux-être.

En conclusion, mentionnons qu'on a complété la conception d'un site Web où les Comités de santé des écoles peuvent échanger de l'information, se donner des trucs et entretenir un dialogue sur une base régulière. Le guide y est aussi disponible. L'adresse est le www.ecoleensante.com

Lancement officiel du site Internet

Notons que la conférence de presse pour le lancement du site internet "Une école en santé, c'est à nous d'y croire!" a eu lieu le 26 janvier 2005 à l'école le Domaine Étudiant de Petit-Rocher. Il s'agit d'un aboutissement important de ce magnifique projet. En cliquant sur le site Web, vous allez remarquer immédiatement la conception visuelle qui est à la fois attirante et originale; son contenu éducationnel riche en informations et la diversité des sujets qui y sont abordés. C'est un site facilement utilisable et très bien conçu. Les comités peuvent se servir de ce nouvel outil pour échanger

de l'information, se donner des trucs et entretenir un dialogue. On retrouve également une foire aux questions, un guide démarrage et plein d'autres choses. À visiter absolument! À la conférence de presse, des représentant.e.s des écoles le Domaine Étudiant de Petit-Rocher, Place-des-Jeunes de Bathurst et Carrefour Beausoleil de Miramichi se sont vus



remettre une plaque soulignant leur adhésion au réseau provincial francophone d'Écoles en santé.



Sur la photo, par ordre habituel : Marie-José Pitre, coordonnatrice du projet Écoles en santé, Stephen Brideau, agent de développement pour l'école Carrefour Beausoleil, Tammy Guitard, responsable du comité de santé de l'école le Domaine Étudiant, Linda Smith-Noël, responsable du comité de santé de l'école Place-des-Jeunes et gestionnaire du projet, Nathalie Boivin, gestionnaire du projet, représentante du RCS-Bathurst et de l'UMCS.

Les jeunes sont au coeur de cette démarche et ils sont exceptionnels

Nathalie Boivin, infirmière de formation et présentement enseignante à l'Université de Moncton, campus de Shippagan, a vécu l'une des expériences les plus enrichissantes par son implication à la mise sur pied de comités de santé dans les écoles.

Ce projet innovateur, initié par le réseau Communauté en santé de Bathurst, a d'ailleurs été retenu dans l'attribution de l'un des trois prix Soleil remis par le Mouvement Acadien des Communautés en Santé du N.-B., à l'occasion de son assemblée générale annuelle 2004.

Le réseau Communauté en santé de Bathurst sera le premier à reconnaître que Nathalie a été le grand leader dans ce dossier. Lors d'une entrevue, elle a confié qu'elle a été éblouie par le dynamisme et la détermination des jeunes qui ont été véritablement au coeur de la démarche.



Nathalie Boivin

« Ils m'ont vraiment épatée à tous les points de vue. Les participants et participantes ont démontré un leadership incroyable en incitant leurs collègues de classe à embarquer dans cette belle

aventure. Dans les quatre écoles participant à la première année du projet, on a été témoin d'une multitude d'activités à la fois originales et intéressantes. En ce qui me concerne, voir les jeunes aussi emballés fut ma plus belle récompense », a admis Mme Boivin, qui assume également la vice-présidence du MACS-NB.

Le guide pratique

Fort de cette première expérience où on a vu quatre écoles participer de plein gré au projet (deux dans la région Chaleur et deux autres dans la Péninsule acadienne), le réseau Communauté en santé de Bathurst a lancé un guide pratique pour tous ceux et celles intéressés à organiser un comité de santé à l'école.

Le réseau, par l'entremise de Nathalie Boivin, a tenu une dizaine d'ateliers





dans diverses écoles de la province pour dévoiler le contenu du document et expliquer la façon de tirer profit du guide pratique pour mettre en place un comité de santé à l'école. Un auditoire d'environ 200 personnes, composé d'élèves, d'adultes et de membres de la direction, a assisté à l'ensemble des ateliers. Une participation timide qui a déçu un peu Mme Boivin.

« Je croyais sincèrement que nos ateliers allaient attirer beaucoup plus de participants. Après analyse, j'ai compris qu'il demeure difficile de percer le milieu scolaire. Mais je ne veux surtout pas

lancer la pierre aux dirigeants des districts scolaires qui sont sollicités de toutes parts. C'est normal que ces professionnels font preuve de prudence lorsque des personnes de l'extérieur veulent instaurer un programme à l'intérieur des murs d'une école. »

Établissement d'un réseau provincial d'écoles en santé

Mais le réseau Communauté en santé de Bathurst ne voulait surtout pas que ce projet se termine par la publication

d'un guide. « C'est bien beau de produire un document, mais encore faut-il le faire circuler et soutenir les jeunes qui veulent implanter un comité de santé dans leur école », de dire Mme Boivin.

C'est pourquoi le réseau, grâce à l'appui continu de Santé Canada, a jeté les bases d'un réseau provincial d'écoles en santé afin d'assurer un service d'accompagnement aux comités de santé déjà implantés dans les écoles.

« Notre coordonnatrice aura aussi le mandat de visiter chacune des écoles francophones et d'immersion française de la province, afin de promouvoir le

www.ecoleensante.com

concept d'un réseau provincial et d'expliquer les grands objectifs qui sont recherchés par la mise sur pied d'un comité de santé », a indiqué Mme Boivin.

Pour mettre toutes les chances de son côté, contrairement à ce qui a été fait au départ, le réseau va établir un dialogue avec les dirigeants des districts scolaires. « Nous souhaiterions avoir une rencontre avec les directeurs d'écoles pour leur expliquer les objectifs d'un comité de santé; ce que ça implique comme démarche; et répondre à toutes leurs questions. Nous voulons vraiment travailler en étroite collaboration avec les directions d'écoles. »

Un oubli de taille

Mme Boivin concède que la grande faiblesse du projet a été d'écarter involontairement les preneurs de décisions du système scolaire. « Nous sommes conscients maintenant qu'il est essentiel de bien informer les dirigeants d'écoles, les districts scolaires et le ministère de l'Éducation sur nos intentions futures. Nous avons besoin de ces gens-là pour assurer le succès de notre réseau provincial. C'est une erreur que nous avons commise au départ et qui ne se reproduira plus. »

En conclusion, la vice-présidente du MACS-NB tient à remercier le principal

bailleur de fonds, Santé Canada, qui a démontré un appui inconditionnel au projet en investissant plus de 250 000 \$. Notons que les élèves de la 6^e à la 8^e années, impliqués dans un comité de santé dans leur école respective, peuvent s'échanger de l'information et recueillir une foule de conseils pratiques en naviguant sur le site Web suivant : www.ecoleensante.com

Une entente a également été conclue avec le MACS-NB pour que celui-ci puisse intégrer les écoles en santé dans son réseau d'échange et d'accompagnement au terme du projet financé par Santé Canada et ceci en étroite collaboration avec le Réseau Communauté en Santé de Bathurst.



www.ecoleensante.com

Grâce à la présence du Carrefour Beausoleil

Relation plus harmonieuse entre francophones et anglophones dans la région de la Miramichi

La présence du Carrefour Beausoleil aura été bénéfique dans le changement des mentalités.

La relation entre les anglophones et les francophones de la région de Miramichi n'a pas toujours été au beau fixe durant les années 1960 et 1970. À partir de ce moment, il semble y avoir eu une nouvelle perception entre les gens des deux communautés. Consciemment, tous savaient que personne ne sortirait gagnant dans une lutte de pouvoir à finir entre les deux groupes.

C'est alors que des leaders, tant anglophones que francophones, se sont levés pour mettre un terme à cette dissension. Pourquoi ne pas envisager de cohabiter ensemble sur un territoire en misant sur l'entraide et l'harmonie ? Depuis au moins une vingtaine d'années, c'est ce qu'on constate dans la région de Miramichi et cette nouvelle harmonie a coïncidé avec l'arrivée du Carrefour Beausoleil.

N'eut été de la détermination d'un petit groupe de francophones, en 1979, provenant des régions de Chatham, Newcastle et des environs, il serait sans doute impensable aujourd'hui de parler d'une institution comme le Carrefour Beausoleil Inc. Ce projet ambitieux aura mis plus de sept ans à voir le jour. Ces francophones, il faut bien l'avouer, qui étaient un peu rêveurs, au goût de certains, ont fait preuve de persévérance et d'un désir inébranlable pour atteindre l'objectif ultime.



C'est le 16 juin 1986 que le moment tant attendu est arrivé. Devant une brochette de personnalités politiques, dignitaires et invités, on a procédé à la traditionnelle coupe du ruban marquant l'inauguration officielle du Carrefour Beausoleil de Miramichi.

Un travail colossal...

Revenons un peu en arrière pour bien comprendre l'ampleur du défi qui a été relevé par des francophones de la région. C'est à l'automne 1979 qu'un groupe de parents se réunissent pour partager leurs inquiétudes face aux minimes possibilités d'éduquer leurs enfants en français dans la Miramichi, si le contexte demeure le même. Un mois plus tard, une poignée de parents font application pour obtenir un projet « Canada au travail ». On désire obtenir une somme d'argent afin de réaliser un sondage pour connaître le nombre exact de francophones habitant dans la grande région de Miramichi. Les résultats, qui sont concluants, révèlent qu'un total de 2790 personnes sont francophones, dont 645 sont d'âge scolaire. Le sondage est intitulé « Fait français dans la Miramichi ». Par la suite, le projet fait boule de neige. Quelques années plus tard, à la suite de plusieurs rencontres entre francophones de

la région, on assiste à la création d'un Conseil scolaire minoritaire. Une première étape qui vise à assurer à la population l'éducation en français dans la région de la Miramichi.

Bien sûr, le point culminant se produit le 16 juin 1986, alors qu'on procède à l'inauguration officielle du Carrefour Beausoleil de Miramichi, construit au coût de 12 millions \$. Selon plusieurs groupes de l'extérieur de la province, dont l'Alberta et Terre-Neuve, le Carrefour Beausoleil est l'exemple à suivre pour établir une institution francophone dans les autres régions au Canada.

Nous vous invitons donc à lire, dans les pages suivantes, l'information pertinente qui reflète bien toute la démarche entreprise pour rendre ce projet viable et conforme à la vision qui anime toujours les francophones et les anglophones de cette région, deux groupes linguistiques qui vivent maintenant dans le respect mutuel et en harmonie.



Vue extérieure de l'établissement.

Le rapprochement de deux communautés linguistiques

S'il y a deux mots pour décrire l'impact du Carrefour Beausoleil de Miramichi, nul doute qu'il faut utiliser les termes « réussite et convivialité » entre les francophones et anglophones.

L'établissement est un centre scolaire et communautaire qui contient, d'une part, une école francophone pour les étudiants de la maternelle à la douzième année et d'autre part, un centre communautaire qui abrite, entre autres, une garderie, une galerie d'art de niveau national, un théâtre pouvant accueillir quelque 355 personnes, des salles de conférence, une bibliothèque scolaire et publique et un gymnase. Une infrastructure tout à fait exceptionnelle!

L'arrivée de cette institution dans un bastion anglophone est directement attribuable aux nombreuses heures de bénévolat consacrées par bon nombre de francophones de la communauté qui ont cru au projet dès le départ.

La communauté est maintenant fière d'offrir un lieu de rencontre aux francophones de Miramichi qui peuvent s'épanouir dans leur langue et leur culture et ce, en convivialité avec les anglophones de la région.

Comment a-t-on réussi à mener ce projet à terme?

À la suite du dépôt d'un document intitulé « Le Fait français dans la Miramichi » en mars 1980, une rencontre est organisée en l'église St-Mary's de Newcastle. Présidée par M. Roger Martin, actuel directeur général du Carrefour Beausoleil, cette rencontre a comme objectif de départ de former un Cercle français dans la Miramichi. Les gens présents s'entendent pour inviter à une prochaine réunion des représentants du Cercle français de Fredericton afin de mieux saisir ce que représente une telle démarche.

Au mois de décembre 1980, à la seconde



Roger Martin directeur général

réunion, c'est le Dr Guy Saint-Pierre, du Cercle français de Fredericton, qui accepte l'invitation de venir expliquer aux francophones de la Miramichi la manière dont il faut s'y prendre pour mettre sur pied un tel regroupement. Les propos du Dr Saint-Pierre sont à ce point convaincants qu'on assiste sur place à la création du Cercle français de Miramichi. Vous avez compris que cette première initiative se veut un premier pas pour l'obtention d'un centre communautaire à Miramichi.

En janvier 1981, des démarches sont entreprises pour obtenir un appui financier du Secrétariat d'État (aujourd'hui Patrimoine canadien). En février, M. Roger Doiron, coordinateur d'un comité *ad hoc*, est invité à expliquer les

conditions à respecter pour se doter un jour d'un Conseil scolaire minoritaire.

En avril, le Cercle français de Miramichi organise un premier spectacle, question de réunir les francophones de la région. Au même moment, à Fredericton, on annonce la mise sur pied d'un comité des Conseils scolaires minoritaires dans la province. Ce comité a comme mandat de définir les modalités d'application du principe des Conseils scolaires minoritaires.

Au mois de juin, le comité publie un mémoire qui est présenté au ministre de l'Éducation de l'époque. C'est à ce moment précis qu'une demande officielle est acheminée au ministre pour doter la région de Miramichi d'un Conseil scolaire minoritaire. La demande est signée par 79 parents et 83 enfants.

Création de deux comités consultatifs

En avril 1981, le Conseil scolaire anglophone 8 décide d'étendre l'enseignement en français à l'école de Beaverbrook jusqu'en 12^e année. À l'été de la même année, deux comités consultatifs voient le jour, soit à

Valeur ajoutée!

NDLR- Le MACS-NB est très conscient de l'impact magistral des Centres scolaires minoritaires dans leur milieu respectif. Nous sommes privilégiés de compter parmi nos membres des institutions telles le Carrefour Beausoleil de Miramichi, le Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton et l'Association Régionale de la Communauté francophone (ARCf) de Saint-Jean. Dans ce document, expliquant en long et en large six modèles de réussite, nous faisons mention de la contribution du Carrefour Beausoleil de Miramichi au niveau de l'épanouissement de la communauté francophone de cette région et aussi du nouveau lien de confiance qui s'est établi au fil des ans avec les anglophones. Mais on aurait pu en dire autant du Centre communautaire Sainte-Anne de Fredericton et de l'Association Régionale de la Communauté francophone de Saint-Jean.

Ce n'est pas parce que le jury a choisi de parler du Carrefour Beausoleil cette fois-ci, que nous avons moins d'admiration pour les deux autres institutions. Au contraire!

Newcastle et à Chatham. Ces deux comités sont responsables de l'éducation en français dans la Miramichi, jusqu'à la création d'un Conseil scolaire minoritaire.

Pendant ce temps, l'établissement d'un comité *ad hoc* pour la planification à long terme de services éducatifs en français dans la Miramichi poursuit son travail. Puis, subitement, les nouvelles se bousculent :

- En septembre 1981, l'Assemblée législative adopte le règlement sur les Conseils scolaires de langue minoritaire.
- Le mois suivant, une nouvelle demande est acheminée au ministère de l'Éducation pour l'établissement d'un Conseil scolaire minoritaire à Miramichi.
- Au mois de décembre de la même année, une lettre du ministère de l'Éducation confirme la mise sur pied officielle d'un Conseil scolaire minoritaire à Miramichi.
- En janvier 1982, le conseil scolaire 53 entre en fonction pour assurer l'éducation en français dans la région de la Miramichi.
- En mars 1982, le Cercle français de la Miramichi et le Conseil scolaire minoritaire conjuguent leurs efforts pour l'établissement d'un comité de planification. Ce comité a pour tâche d'explorer la possibilité de construire un centre scolaire et communautaire pour les francophones de la région. Les rencontres se multiplient et les membres du comité de planification ont finalement le mandat de prendre tous les moyens nécessaires pour obtenir une subvention fédérale équivalant à 50 % du projet. S'ils réussissent, ils ont la parole du gouvernement provincial qu'il va également s'impliquer financièrement dans cette aventure.

Le projet de construction du centre scolaire et communautaire pointe à l'horizon

Un an plus tard, soit au printemps 1983, le ministre du secrétariat d'État, Serge Joyal, annonce à Moncton que son ministère est prêt à déboursier la somme de 4 millions \$ pour le projet de construction.



À la fin du mois d'août 1984, le premier ministre du Nouveau-Brunswick, à l'époque, Richard Hatfield, effectue la première pelletée de terre.

- En août 1984, devant l'intérêt démontré par Ottawa, le gouvernement provincial procède à la signature d'une entente pour la construction du Centre scolaire et communautaire à Miramichi.
- À la fin du mois d'août, le premier ministre de l'époque, M. Richard Hatfield, préside la cérémonie de la première pelletée de terre.
- En septembre 1985, les neuf membres du Conseil scolaire Boishébert sont élus pour un mandat de trois ans par

suffrage universel. Ils sont également mandatés pour siéger sur le Conseil communautaire Beausoleil Inc., qui avait pris depuis une partie des responsabilités du Cercle français de Miramichi.

- En septembre 1985, les élèves prennent place pour la première fois dans les salles de classe de l'édifice, toujours en construction. Il ne restait qu'à compléter la section réservée au volet communautaire.
- Le 16 juin 1986, le rêve tant désiré par les francophones devient réalité. On a en effet procédé à l'inauguration officielle du Carrefour Beausoleil dont le coût total du projet atteint la somme de 12 millions \$. À l'origine, on devait construire un édifice pouvant accueillir 150 élèves. C'est finalement 350 étudiants francophones qui ont pu fréquenter le nouveau centre communautaire et scolaire lorsque tous les travaux ont été complétés.

Les facteurs qui contribuent au succès du Carrefour Beausoleil et du Conseil communautaire

Globalement, une vingtaine d'organismes et comités locaux sont affiliés au Conseil communautaire Beausoleil. Afin de bien connaître les besoins des organismes, deux rencontres sont organisées durant l'année, soit à l'automne et au printemps. Le but de ces deux réunions vise essentiellement à parler des services offerts par l'institution, de la programmation en général, du travail des bénévoles et de toute autre information pouvant intéresser les organismes affiliés. Depuis trois ans, les membres du Conseil communautaire Beausoleil fonctionnent sur la base d'un nouveau modèle de gouvernance, appelé l'approche Carver. Pour que les représentants sur le conseil puissent accomplir efficacement leur travail, une consultation intensive se fait auprès de la population. Pour favoriser le dialogue, un comité ou un organisme différent de la communauté est invité à assister à chaque réunion du Conseil.



Qu'on le veuille ou non, la fermeture de la base militaire de Chatham a fait mal au Carrefour Beausoleil dans le sens que bon nombre de militaires francophones envoyaient leurs enfants à cette institution.

Les membres du conseil peuvent ainsi mieux saisir les besoins et les préoccupations de chaque regroupement.

Les embûches

Depuis l'ouverture du Carrefour Beausoleil de Miramichi, quelques réformes gouvernementales ont fait mal à l'institution et ont eu des effets négatifs sur la communauté. On pense entre autres à la réforme du ministère de l'Éducation qui a eu comme conséquence l'élimination du Conseil scolaire Boishébert.

La fermeture de la base militaire de Chatham a également secoué la communauté dans le sens que plusieurs militaires francophones envoyaient leurs enfants au Carrefour Beausoleil. On a immédiatement ressenti les effets sur le nombre de francophones vivant dans la région de Miramichi.

Les projets se multiplient

L'avènement du Carrefour Beausoleil de Miramichi a entraîné un effet rassembleur chez la population francophone qui s'est traduit par des résultats extrêmement positifs sur les plans éducatif, économique et social.

On a d'abord assisté à la mise sur pied

du comité Coalition en santé. Ce comité continue de défendre la question des services de santé en français dans la région de Miramichi. En concertation avec les municipalités de Néguac, Rogersville et la paroisse de Baie Sainte-Anne, la Coalition en santé poursuit ses démarches auprès de la corporation hospitalière pour l'amélioration des soins de santé en français. Des progrès ont été réalisés, mais il y a encore place à amélioration au niveau des services. D'autre part, en vertu d'une contribution financière du ministère des Relations intergouvernementales et internationales et du ministère du Patrimoine canadien, une étude sur

l'impact économique des francophones dans la ville de Miramichi a été réalisée par M. Marc LeBlanc, professeur à l'Université de Moncton. L'auteur du document en est arrivé à la conclusion que les retombées économiques de la population francophone à Miramichi étaient de l'ordre de plus de 17 millions \$ par année. Un tel résultat donne du poids aux revendications du Conseil communautaire Beausoleil qui réclame notamment de meilleurs services en français, que ce soit au niveau commercial ou dans les autres secteurs d'activité. Et le travail se poursuit de plus belle : on vise actuellement à mettre sur pied une Association de gens d'affaires et de pro-



Les activités sociales et culturelles abondent au Carrefour, au grand plaisir de la communauté étudiante et francophone.



Le projet de la radio communautaire MirAcadie demeure une priorité majeure pour la communauté francophone de la grande région de Miramichi.

professionnels francophones dans la région de Miramichi. En plus de regrouper les gens d'affaires francophones de la communauté, une telle association pourrait créer des liens avec les autres associations, ce qui améliorerait par conséquent l'image francophone de la région de Miramichi. Par ailleurs, le Carrefour Beausoleil de Miramichi publiera un livre d'histoire. C'est un projet important, car il vise à sensibiliser les gens de la grande région de Miramichi sur la présence essentielle et le rôle majeur qu'ont joué les francophones dans l'histoire et l'épanouissement de la communauté.

Ce livre est rédigé en collaboration avec l'historien Maurice Basque, du Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et de Greg Allain, de l'U de M. Ce projet est réalisé grâce à la contribution financière du ministère des Relations intergouvernementales et internationales, sous le programme Initiative 2004.

Vraiment, ce ne sont pas les projets qui manquent au Conseil communautaire Beausoleil. En plus de toutes les initiatives énumérées ci-haut, les dirigeants travaillent, en collaboration avec le district scolaire 11, à une campagne de sensibilisation dans le but de contrer une situation problématique pour les

élèves de l'école Carrefour Beausoleil et de Baie Sainte-Anne qui sont déplacés vers le système scolaire anglophone, à partir de la neuvième année.

Soulignons enfin que le projet de la radio communautaire Radio MirAcadie inc. va franchir une étape importante en 2005 puisque le conseil d'administration déposera sa demande de permis devant le CRTC. Ce projet est sur le point de connaître son dénouement et tous espèrent que la conclusion rejoindra les attentes de la communauté francophone.

Bref, on peut affirmer sans se tromper que l'arrivée du Carrefour Beausoleil de Miramichi a un effet d'entraînement sur le désir des francophones à venir s'établir dans la région. En effet,

plusieurs commerçants, entrepreneurs, professionnels et employés ne seraient pas à Miramichi aujourd'hui, sans la présence de cette institution. Tous ces gens ont réalisé qu'il était possible de faire éduquer leurs enfants en français, grâce au Carrefour Beausoleil et d'avoir accès à un centre de vitalité de la langue française.

Un exemple à suivre

Les artisans.e.s de la première heure pour la venue d'un centre scolaire et communautaire ont gagné leur pari! Les francophones ont maintenant des services dans leur langue et des infrastructures qui leur sont propres. Autour du Carrefour Beausoleil, on a réussi à créer une synergie auprès des deux communautés linguistiques de la région. Entre autre, à chaque année, la communauté francophone organise la fête du 15 août en plein centre-ville de Miramichi. Les membres du conseil de ville acceptent de donner de l'argent pour la tenue de cette activité et de libérer des ressources humaines pour permettre aux Acadiens et Acadiennes de célébrer leur Fête nationale.

À force de travail et de persévérance, la francophonie est nettement mieux perçue chez la communauté anglophone de Miramichi qu'elle ne l'était au début des années 1980, dans une région où l'on compte environ 8 % de francophones. Le Carrefour Beausoleil de Miramichi a certes été l'une des plus belles réalisations à ce jour.



À chaque année, les Acadiens et Acadiennes de la région se rassemblent le 15 août pour célébrer notre Fête Nationale.

Une prise de conscience a créé une belle harmonie dans la communauté

Pour plusieurs, la présence du Carrefour Beausoleil de Miramichi est non seulement un moteur économique important pour la région, mais est également une preuve tangible que deux communautés linguistiques sont capables de travailler main dans la main.



Katarina Donovan

Katarina Donovan est présidente de la Chambre de commerce du Grand Miramichi. Elle dit avoir réalisé que plusieurs entrepreneurs de la région, autant francophones qu'anglophones, embauchent maintenant du personnel bilingue pour bien desservir leur clientèle. « Bon nombre de commerçants anglophones ont pris conscience que nous avons une communauté francophone dynamique dans la région et qu'il est important de répondre à ses besoins. De plus, les gens d'affaires ont à transiger avec les francophones de la Péninsule acadienne et la clientèle touristique qui visite notre région. Ils réalisent à quel point il peut être frustrant pour tous ces francophones d'être servis uniquement en anglais. »

« Les gens d'affaires comprennent bien maintenant que nous avons une communauté francophone qui fait partie inté-

grante de la région. C'est une communauté qui est bien vivante et nos entrepreneurs ont une plus grande ouverture d'esprit. Ils réalisent que faire des affaires seulement en anglais n'a aucun sens. Dans ce sens-là, le Carrefour Beausoleil de Miramichi a contribué à ce changement de mentalité. »

Le maire McKay reconnaît que ce fut un travail de longue haleine

Une autre personne qui a vécu cette relation parfois particulière et tendue entre anglophones et francophones est bien le maire de Miramichi, John McKay, qui a été député pendant plus de 20 ans. « Entre la fin des années 1970 et le début



John McKay

des années 1990, on a vu une montée du Parti acadien et l'arrivée du Parti CoR. À ce moment, on a senti un sentiment de frustration qui animait les deux communautés. Les gens étaient anxieux et craignaient de perdre leurs acquis. Aujourd'hui, ces deux partis n'existent plus. Mais je dirais que la venue de Louis J. Robichaud, comme premier ministre de la province, a radicalement changé le visage

du Nouveau-Brunswick. Cela a eu un impact positif sur notre communauté. »

À ce chapitre, il ne fait aucun doute que le Carrefour Beausoleil a joué un rôle majeur afin de rapprocher les deux communautés linguistiques.

« Nous avons vraiment fait du chemin depuis une quinzaine d'années. Les deux communautés ont appris à mieux se connaître et à vivre ensemble. Chaque groupe a un objectif à atteindre, mais c'est un objectif qui n'a pas d'impact négatif sur l'autre communauté. Il a fallu bien des années à le réaliser. »

« À mon avis, le Carrefour Beausoleil a été pour beaucoup dans la chimie qui s'est opérée entre anglophones et francophones. Au début, la population était craintive et ne savait pas à quoi s'attendre de cette nouvelle institution. Pour plusieurs personnes, ce mouvement était un moyen pour les francophones de prendre les anglophones en otage. Depuis, la mentalité a évolué dans la communauté. Le Carrefour Beausoleil a tendu la main à la population anglophone et s'est très bien intégré dans le milieu », a expliqué le maire McKay.

Roger Martin est d'avis que le Carrefour Beausoleil joue un rôle vital

Pour sa part, Roger Martin, directeur général du Carrefour Beausoleil de Miramichi, croit fermement que l'institution continuera de prospérer et de donner aux francophones de la région la place qui leur revient.

« Évidemment, il y a encore de nombreux défis à surmonter. Nous devons toujours travailler pour protéger la francophonie dans la communauté. Par contre, nous aimerions avoir une communauté qui est plus impliquée et qui participe en grand nombre à nos activités. Bref, il ne fait aucun doute que la francophonie est mieux vue et acceptée dans la région de Miramichi qu'elle ne l'était auparavant. »

À Dieppe

Un centre-ville en pleine effervescence grâce à l'implication des citoyens et citoyennes

En 2002, les élus de la Ville de Dieppe prennent la décision de doter la municipalité d'un centre-ville qui sera le tremplin, espère-t-on, d'une croissance et d'un développement socio-économique sans précédent.

Après discussions, les membres du conseil municipal recommandent de faire appel aux services de la Fondation Rues principales, dont le siège social est basé à Québec.

Cet organisme sans but lucratif s'est taillé une excellente réputation au fil des ans. La fondation entérine des ententes de services avec les municipalités de toutes tailles qui souhaitent prendre en main leur développement

et la revitalisation socio-économique de leur milieu.

Grâce à une démarche bien structurée, un savoir-faire et une expertise professionnels hors-pair, Fondation Rues principales promeut la conservation



et la mise en valeur du patrimoine; la relance économique, la revitalisation et la valorisation des quartiers traditionnels dans les municipalités.

De mars à juin 2003, avec l'aide de différents partenaires, dont le Comité de développement du centre-ville de Dieppe, ainsi que la Corporation de développement économique de la Ville de Dieppe, on dresse, dans un premier temps, les forces et les faiblesses

de la municipalité. Ensuite, on cible les principaux enjeux pour assurer le développement du centre-ville,

tant au niveau de l'aménagement que sur les plans commercial, promotionnel et organisationnel.



Parmi les points forts de la Ville de Dieppe, on ne peut ignorer les infrastructures existantes qui favorisent une qualité de vie qu'on ne retrouve pas nécessairement ailleurs. À titre d'exemple, si vous circulez à proximité des écoles, vous remarquerez que la communauté étudiante est choyée en termes d'installations récréatives. Que ce soit à Mathieu-Martin, Sainte-Thérèse, ou à Amirault, les terrains de jeux sont complets et répondent aux divers besoins des élèves. Sur cette photo, des enfants ont accompagné diverses personnalités lors de la traditionnelle coupe du ruban qui a officialisé l'inauguration d'un terrain de jeux.

Consultations et rencontres publiques...

Pour la Ville de Dieppe, il n'est pas question de bouger dans ce dossier sans connaître l'opinion de la population. Une série de consultations et de rencontres publiques prennent place pour sonder le pouls des citoyens et citoyennes. Cette démarche est suivie de sondages.

L'exercice permet aux promoteurs de ce mégaprojet d'identifier les problèmes, de trouver les solutions et d'identifier les pistes à suivre. S'ajoutent à cela, les actions à entreprendre et le processus à mettre en marche pour faire du centre-ville de Dieppe, un centre névralgique qui répondra aux besoins de la population sur le plan de la qualité de vie et sur le respect du patrimoine naturel. On désire que le futur centre-ville de Dieppe stimule le développement des échanges culturels, économiques et commerciaux.

Les travaux se mettront en branle en 2005

On peut déjà vous confirmer que la Ville de Dieppe et la Corporation de développement économique ont conclu une entente de principe avec Les Propriétés Acadiennes Ltée, entente qui vise à assurer le développement du complexe du centre-ville de Dieppe.

La construction de la première phase du projet est prévue en 2005. Le coût total du projet est évalué à 55 millions \$.

Le complexe du centre-ville de Dieppe sera situé dans la région immédiate du carrefour formé par les rues Acadie et Champlain. On y retrouvera des immeubles, des parcs et des infrastructures qui offriront un mode de vie équilibré, ainsi que des lieux de rencontre et de divertissement. Le complexe comprendra également des locaux à bureaux, des locaux commerciaux et des services

professionnels qui, par leur aménagement, mettront en valeur le patrimoine à la fois contemporain et acadien de Dieppe.

« Grâce à des aménagements qui refléteront l'image d'une ville dynamique, le complexe du centre-ville deviendra à coup sûr le noyau d'un développement économique futur », a déclaré le maire Yvon Lapierre.

Les prochaines pages de cette section vous feront mieux comprendre le processus qui a été privilégié par la Ville de Dieppe en misant sur la consultation et la participation des citoyens et citoyennes.

Le projet du centre-ville est assurément une démarche collective qui a permis à toute la communauté de participer, de près ou de loin, à l'épanouissement de son milieu.



Ce cliché nous fait voir une vue aérienne de la Ville de Dieppe. Inutile de dire que cette communauté subira une transformation majeure au cours des prochaines années.

Le complexe du centre-ville

D'entrée de jeu, rappelons quelques faits historiques. Dieppe a obtenu le statut de ville le 1er janvier 1952. Cette municipalité, au fil des ans, a agrandi son territoire avec l'ajout de plusieurs villages et paroisses dont Lakeburn, Saint-Anselme, Fox Creek, Dover et Chartersville, des communautés qui ont été fondées par des Acadiens. D'abord appelée French Village, la localité de Dieppe prend le nom de Léger's Corner en 1910, à la suite de la construction d'un pont sur le ruisseau Nacadie (Hall).

En 1952, Léger's Corner est constitué en village sous le nom de Dieppe, à la mémoire des soldats canadiens tués durant le débarquement des troupes alliées, le 19 août 1942, sur les côtes normandes, à Dieppe, en France.

C'est une ville qui se développe à un rythme effarant

Dieppe est une ville qui ne cesse de prendre de l'expansion sur le plan socio-économique. On dit que sa population est plus jeune que la moyenne provinciale et régionale, si l'on se réfère à la grande région de Moncton.

Selon certaines données publiées dans un rapport préparé conjointement par la Fondation Rues principales et la Ville dans l'éventualité de doter la municipalité d'un centre-ville,

36 % des maisons privées ont été construites après 1991, soit à un rythme deux fois plus élevé qu'à Moncton et à l'échelle provinciale.

La population de la Ville de Dieppe

emplois se retrouvent dans les domaines des services, la vente, l'enseignement, les finances, et la santé.

Les dirigeants de la Ville de Dieppe rapportent que l'année 2004 a été une année record dans le nombre d'unités construites et la valeur des constructions a atteint plus de 51,4 millions \$. En 2003, la valeur a atteint la somme de 48,2 millions \$.



L'achat et la construction de nouvelles maisons sont très visibles en circulant dans les quartiers résidentiels

est passée de 3 500 en 1952 à environ 17 000 habitants en 2004. Cette population est composée à 80 % de francophones.

Toujours sur le plan linguistique, 75 % des citoyens de la communauté ont le français comme langue maternelle. De ce nombre, 48 % l'utilisent à la maison et 31 % utilisent autant le français que l'anglais ou même une autre langue.

La langue de travail est autant le français que l'anglais pour 64 % de la population (37 % à Moncton et 25 % au Nouveau-Brunswick); ce qui confirme le caractère bilingue de Dieppe. De plus, le niveau d'éducation est supérieur à la moyenne, en particulier pour les détenteurs de baccalauréats universitaires (21 % contre 17 % à Moncton et 12 % au Nouveau-Brunswick). La moyenne des revenus d'emplois par ménage est supérieure de près de 10 000 \$. Les principaux

a reconnu l'urgence de travailler sur une planification à court, moyen et long termes pour l'aménagement de son centre-ville, un endroit névralgique où il ferait bon vivre. En 2002, on décide finalement d'aller de l'avant avec ce projet. On voulait voir où se situaient les points forts de la Ville de Dieppe.

À prime abord, il a été clairement indiqué que les gens voulaient un centre-ville. C'est l'exercice qu'on a confié à la Fondation Rues principales avec la participation de différents intervenants du milieu. Une cinquantaine de personnes ont participé à un exercice appelé « Équipe-ressource », qui s'est déroulé du 10 au 12 mars 2003.

Par cette initiative, les promoteurs du projet ont voulu dresser un portrait réel de la situation de la ville, en s'appuyant sur la collaboration de tous. On

On entreprend la phase de la planification

Devant une telle croissance, Dieppe



À l'image des cyclistes, une activité de plus en plus populaire à Dieppe, les promoteurs du complexe du centre-ville n'avaient qu'une idée en tête dès le départ du projet: atteindre le fil d'arrivée. On peut dire que le sprint final est bel et bien amorcé.

désirait par-dessus tout s'assurer de la participation du plus grand nombre d'intervenants communautaires possibles. En plus des élus, y ont participé des résidents et des commerçants. Après des rencontres individuelles, les participants ont pris part à une rencontre-synthèse qui a permis de faire le bilan des deux jours de consultations. On a été en mesure d'élaborer un plan d'action à court terme et énoncer les principaux enjeux qui deviendront des éléments de réflexions futures.

Les objectifs que l'on voulait atteindre

L'objectif premier de cette consultation était de recueillir de l'information. On voulait saisir les attentes et les préoccupations des participants par rapport au développement de leur ville. Les initiateurs de cette consultation voulaient également favoriser les échanges entre les participants pour obtenir une réflexion étoffée sur la situation

actuelle de la communauté.

La collaboration de tous était à ce point nécessaire, car il fallait développer un plan d'action à court terme, appelé « Éléments du centre-ville ». Ce plan d'action est devenu la responsabilité de la personne chargée du projet, en collaboration avec le Comité de revitalisation. Pour ce faire, il a fallu poursuivre le travail pour définir les préoccupations qui se chevauchaient et les enjeux qui nécessitaient une nouvelle ronde de réflexion, afin de savoir exactement où l'on s'en allait au niveau du développement économique et social de la ville.

Les points forts et les points faibles

Cet exercice a permis aux participants d'en venir à des positions communes sur les points forts et les points faibles de la ville. Ils ont été classifiés selon les champs d'intervention suivants: organisation du milieu; développement économique; animation et promotion; et amélioration physique. Toujours lors de

cette période de consultation, on a demandé aux gens de discuter des éléments qui pourraient être améliorés dans la ville. Ils devaient suggérer certaines actions concrètes pour solutionner les problèmes qui avaient été identifiés.

Par ailleurs, on a aussi demandé aux participants d'en arriver à des solutions à court terme (six mois environ), en prévision du type de développement futur que les intervenants privilégieront pour Dieppe. Ces pistes d'actions, appuyées par tous les intervenants, ont été regroupées sous les quatre champs d'intervention. Ce processus a été à la base d'un plan de travail pour le comité de gestion, qui a reçu l'appui professionnel et technique du chargé de projet.

Les promoteurs ont tenté de répondre à quelques questions fondamentales comme par exemple : Un centre-ville pour piétons ou pour automobilistes? Comment équilibrer le développement résidentiel, commercial et touristique? Comment concilier la concentration urbaine autour d'un noyau commercial et éviter l'étalement de ce secteur d'activité? Comment renforcer le sentiment d'appartenance d'une population en pleine croissance? Et quels sont les moyens à prendre pour sensibiliser les nouveaux arrivants à la construction d'une identité propre et en devenir?

Scénario de développement

À la suite de cette première séance de consultation, on a sondé le pouls de la population, y compris évidemment les gens d'affaires. Au-delà de 1 000 citoyens et citoyennes et plus de 100 entrepreneurs ont été rejoints.

Le sondage a permis d'identifier ce que la population recherchait réellement comme centre-ville. Le comité de gestion a appris, par cet exercice, ce que les gens pensaient également au niveau de la circulation.

À la lumière de ces données et des statistiques recueillies, le Comité de



Les membres du conseil municipal font preuve de leadership dans le dossier du complexe du centre-ville. En aucun temps, ils n'ont hésité à faire appel à la population pour l'impliquer dans ce méga-projet. Les élus ont voulu s'assurer que le futur centre-ville soit le reflet des besoins et des aspirations de la communauté.

développement du centre-ville de Dieppe a établi un énoncé axé sur la vocation et l'image du centre-ville. On a ensuite fixé les buts à atteindre pour chaque champ d'intervention identifié en mars 2003. Pour chacun de ces champs, on a élaboré un plan d'action à court, moyen, long termes et les initiatives qui nécessiteraient une intervention continue. Le comité a dressé la liste des objectifs à atteindre et les moyens pour y parvenir. On a aussi ciblé les responsables et les partenaires ainsi que les échéanciers à respecter pour chacun des grands axes identifiés.

Document de référence préliminaire

Suite au dépôt de ce scénario de développement, les promoteurs ont offert à la Ville de Dieppe un document de référence préliminaire dans lequel on retrouve un résumé des différents éléments à considérer dans le futur centre-ville; les critères d'aménagements à respecter et les actions prioritaires à réaliser. Des recommandations sur le zonage et le processus menant à la réalisation des différentes étapes du projet étaient également inclus dans le document.

Les architectes de la Fondation Rues principales ont par la suite présenté une maquette « d'ambiance » du carrefour Acadie-Champlain, une maquette qui a été adoptée par les différents partenaires et le conseil municipal, en juin 2003.

Suivi

En août 2003, une stratégie de sensibilisation auprès de la population sur les solutions à envisager concernant la circulation automobile a été élaborée. En septembre, une soirée publique a été organisée afin d'expliquer aux gens le scénario de développement. Enfin, le

Comité de développement du centre-ville a adopté le scénario final pour le présenter ensuite à la Corporation de développement économique de la Ville de Dieppe (CDEVD). La corporation a soumis à son tour certaines recommandations à la Ville de Dieppe pour approbation finale.

Notons, par ailleurs, qu'avant d'entamer le développement du centre-ville, la municipalité de Dieppe se cherchait un ou des partenaires financiers pour mettre en branle certaines initiatives à court terme. Pour ce faire, la ville a rédigé et adopté des avis «d'expression d'intérêt».

Des rencontres d'information ont eu lieu, en 2004. Plusieurs entrepreneurs ont assisté à ces réunions qui visaient principalement à développer et à s'entendre sur la première phase du projet de développement d'un centre-ville à Dieppe.

Parmi les deux entreprises qui ont soumissionné pour obtenir le contrat, c'est la compagnie Propriétés



ACADIAN PROPERTIES LTD.
LES PROPRIÉTÉS ACADIENNES LTÉE

Acadiennes qui a été choisie pour élaborer un premier plan de développement du centre-ville. Les travaux doivent s'amorcer à l'été 2005.

Entre-temps, la Ville de Dieppe a embauché une firme d'ingénieurs pour qu'elle évalue les besoins en infrastructures du futur centre-ville au niveau de l'eau, des égouts et des lumières de rues. Une autre étude a aussi été commandée afin d'étudier plus spécifiquement le territoire du centre-ville.

Ces études compléteront le document d'analyse, présenté en 2004, par la Fondation Rues principales, concernant la problématique du stationnement à Dieppe.

Rappelons que l'objectif du document d'analyse visait à bien expliquer l'état actuel de la situation; évaluer les besoins

à court, moyen et long termes; soulever les principaux enjeux liés au stationnement et proposer à la ville un scénario réaliste qui respecte la vocation et l'image du centre-ville, tel que proposé dans les différentes séances de consultations publiques et les sondages.

Signalons que d'autres études sont en voie de préparation ou sur le point d'être complétées. Ce processus a incité la Ville de Dieppe à réviser ce qui se trouvait sur son territoire. Un exercice qui aura permis dans l'immédiat d'aménager un édifice pour abriter un Conservatoire de musique, ce qui constitue un premier projet concret.

À noter aussi, qu'à la rédaction de ce document, un Marché des fermiers est en pleine construction et devrait ouvrir ses portes en 2005. Et pleins d'autres projets sont sur la table.

Vraiment, il ne fait aucun doute, la Ville de Dieppe est en pleine effervescence...



Le Conservatoire de musique Chocolate River vient de voir le jour à Dieppe. Il s'agit du premier projet concret du plan d'aménagement du centre-ville. L'édifice de deux étages, d'environ 6600 pieds carrés, est situé sur le chemin Gauvin, à proximité de l'hôtel de ville actuel. Il est prévu que les deux immeubles seront reliés par un atrium de 3000 pieds carrés, qui servira également de galerie d'art et de lieu de rencontre intime. L'atrium mènera éventuellement à une salle de concert de 250 places.

Le projet du centre-ville a été mûrement réfléchi

Il va sans dire que le projet du centre-ville de la Ville de Dieppe a été mûrement réfléchi et aura certes aidé aux gens de la communauté à se concerter et à se rassembler derrière ce projet collectif.

Guy Vincent, professeur de géographie à l'Université de Moncton, en congé sabbatique à l'hiver 2000, avait été approché comme bénévole pour faire partie d'un comité qui relevait à l'époque de la Corporation du parc industriel de Dieppe, connu maintenant sous le nom de la Corporation de développement économique de la Ville de Dieppe.

On lui a donné le mandat de délimiter une zone pour éventuellement concevoir le centre-ville. Il devait également déterminer de quelle façon s'y prendre pour rendre ce mégaprojet réalisable.

« Ça n'a pas été vraiment compliqué de délimiter un endroit en se basant surtout sur le niveau de fréquentation de l'intersection. Il y passe des milliers d'autos par jour. Le fait aussi que la Ville avait déjà des propriétés à cet endroit, comme le Parc du bicentenaire et l'hôtel de ville, ont tous été des facteurs qui ont convaincu les membres du comité et le Conseil municipal d'aller de l'avant. »

Michel Melanson
« On va devenir le centre urbain francophone par excellence. »

C'est lors d'une présentation devant l'Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick par Fondation Rues principales, que le directeur général de la Corporation de développement économique de la Ville de Dieppe, Michel Melanson, a vu la possibilité de développer à fond

un tel projet qui changera radicalement le portrait de la communauté. « À mon avis, la réalisation de ce projet va changer la vie sur deux facettes, soit sur le plan social et économique.



Michel Melanson

On veut créer à la fois une plus grosse assiette fiscale pour le centre-ville, mais aussi mettre en place un lieu de rassemblement pour les citoyens et citoyennes. »

« Au début, certains doutaient de nos intentions. Maintenant, il y a énormément d'engouement de parts et d'autres avec les nombreux projets que nous avons en tête. On va devenir le centre urbain francophone par excellence. »

Yvon Lapierre
« La participation des citoyens et citoyennes était primordiale dans ce projet. »

De son côté, le maire de la Ville de

Dieppe, Yvon Lapierre, croit que l'exercice de consultation mené par Fondation Rues principales a permis aux citoyens.nes de la municipalité de se concerter et d'avoir leur mot à dire sur le développement du centre-ville. Même s'il y avait déjà une assez bonne synergie à l'intérieur de la communauté, cela a permis aux gens d'accentuer leur fierté communautaire et leur sentiment d'appartenance. « On dit toujours que le centre-ville



Yvon Lapierre

doit être le reflet de sa population. Pour nous, c'était important d'entendre, de la part de nos citoyens et citoyennes, comment eux ils percevaient le futur centre-ville. »

« On a appris que notre population désirait un centre-ville favorisant les piétons, facile d'accès et avec une dimension humaine. Les gens y verront éventuellement des boutiques, des restaurants et des cafés genre européen ».

Pour la Ville de Dieppe, il n'y a aucun doute que la concertation demeurerait le meilleur moyen de réaliser un centre-ville qui répondrait aux aspirations de la population.

« Nous avons amorcé une grande consultation publique en tentant de rejoindre le plus grand nombre de groupes de la communauté. Que ce soit par groupe d'âge, groupe d'intérêt et par groupe d'activité. Nous avons voulu recueillir le plus grand nombre d'opinions possibles de façon à créer une certaine unanimité dans la communauté. »

André Champigny
« La communauté francophone a besoin d'un centre-ville important en Atlantique. »



André Champigny

André Champigny est un entrepreneur. Lorsqu'il a entendu parler du projet du centre-ville, il n'a pas hésité un seul instant. D'un projet de construction au départ de 3000 pieds carrés, il est revenu plutôt avec un édifice de plus de 17 000 pieds carrés dans le quadrilatère visé. Il a également été le premier à s'établir dans le lieu névralgique qu'il est convenu d'appeler maintenant le centre-ville de Dieppe. À partir de son projet d'un bureau d'orthodontiste, il a ajouté un second étage avec ascenseur à son immeuble, une épicerie santé ainsi que des bureaux additionnels pour location.

« La communauté francophone a besoin d'un centre-ville important en Atlantique. Mon impression est que ça devrait être ici, le centre-ville acadien. C'est là-dessus que je mise énormément », a conclu M. Champigny.

Le Saviez-vous...?

- La population de la Ville de Dieppe compte plus de 17 000 habitants.
- La population est composée de 80 % de francophones et de 20 % d'anglophones qui cohabitent harmonieusement.
- Près de 5,5 % des enfants de la ville sont d'âge préscolaire et 10,9 % sont au niveau élémentaire.
- Les jeunes âgés de 13 à 18 ans constituent 9,2 % de la population et les jeunes adultes (19 à 24 ans) regroupent 8,9 % de la population.
- Près de la moitié de la population (49,3 %) a moins de 35 ans.
- 18,6 % de la population de Dieppe appartient au groupe du troisième âge.

- Le coût moyen d'une maison à Dieppe est d'environ 120 000 \$ (soit 10 000 \$ de moins qu'à Moncton).
- La Place Champlain, le plus grand centre commercial dans l'est du Canada, compte environ 160 commerces et services.
- Le premier maire de la Ville de Dieppe a été Maître Adélarde Savoie.
- Trois Dieppois ont été invités en France par le général de Gaulle, en 1968 : Me Adélarde Savoie, MM. Gilbert Finn et Euclide Daigle. Un quatrième mousquetaire, originaire de Moncton, était aussi du voyage,

le docteur Léon Richard (auquel nous devons le centre d'oncologie de l'Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton).

- Les premiers colons acadiens sont arrivés sur le territoire actuel de Dieppe vers 1730.
- La Fureur de lire, créée en 1990, est devenue en 1999 le Salon du Livre de Dieppe. Depuis cette date, le Salon du Livre se déroule à chaque automne dans notre municipalité.



Le Centre de santé communautaire de Lamèque a vu officiellement le jour le 24 janvier 2005

La journée du 24 janvier 2005 demeurera une date importante dans les annales du Centre de santé communautaire (CSC) de Lamèque. Pourquoi elle est si importante? Pour la simple et unique raison que l'on a procédé à l'inauguration officielle du Centre de santé et des services de télésanté.

Une brochette de dignitaires ainsi que des membres de la communauté étaient sur place pour assister à ce moment historique. Ainsi, les personnes siégeant au comité communautaire et toutes les autres, qui ont gravité autour du comité, ont vu leurs efforts récompensés.

D'ailleurs, à diverses occasions, les orateurs invités ont souligné la contribution exceptionnelle des membres du comité communautaire et de l'engagement de la population qui a vraiment été au cœur de cette démarche tout au long du processus.

André Morais, président du conseil d'administration de la Régie Acadie-Bathurst, pour un, a louangé le travail du comité. « L'ouverture officielle du Centre de santé communautaire vient couronner le travail entrepris, il y a plus d'un an, par un groupe de personnes dévouées et engagées ».

« Par le biais du comité communautaire et d'une étude sur l'état de santé de la population, les gens de la région ont participé à la planification du nouveau CSC. Cela permettra à la population d'obtenir des services de santé de base sans avoir à se déplacer vers d'autres localités. » Pour sa part, le président-directeur général de la Régie de la santé Acadie-Bathurst, Aldéoda Losier, a rappelé que la planification du CSC de Lamèque a débuté en 2003 en



Voici les membres du comité communautaire 2005 dont plusieurs ont également siégé au comité initial. Dans l'ordre habituel, à l'avant : Marie France Mallet, Georgette Haché, Rita Godin, Andrée Frigault. À l'arrière : Denise Chiasson, Ulysse Chiasson, Marilyne Mallet, Dina Chiasson. Absent.e.s au moment de la prise de photo : Mireille Hébert, Réginald Paulin, Lorraine Mazerolle, Shelley Robichaud. Ont également participé au comité initial : Merel Degrâce, Denise Duguay Vibert, Marielle Godin, Jacqueline Plourde, Chantale Haché Chiasson, Denis Roussel

étroite collaboration avec le comité communautaire. « J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier tous les membres de la communauté qui ont fait parti de ce comité. »

« Par le biais du comité communautaire et d'une étude sur l'état de santé de la population, les gens de la région ont participé à la planification du nouveau CSC. Cela permettra à la population d'obtenir des services de santé de base sans avoir à se déplacer vers d'autres localités. »

Que retrouvera-t-on au CSC de Lamèque?

À la suite d'une évaluation des besoins en matière de santé par le comité, le ministère de la Santé et du Mieux-être a financé quatre nouveaux postes de professionnels en santé au CSC et a accordé un montant de 300 000 \$ pour effectuer des travaux de rénovation à l'édifice. Grâce à ce financement, une travailleuse sociale, une nutritionniste, une physiothérapeute et une infirmière rejoignent les rangs de l'équipe de professionnels déjà en place. « Nous prévoyons que

deux infirmières praticiennes feront partie de l'équipe en septembre 2005 », a confirmé Bernadette Thériault, vice-présidente des services de santé communautaire de la Régie.

Services de télésanté

À cette inauguration officielle, les gens présents ont assisté au dévoilement des services de télésanté. « Cet investissement dans les technologies de l'information et des communications contribuera à offrir de la formation, des services de santé et de l'information à distance », a indiqué Aldéoda Losier

« Nous remercions la communauté qui a grandement contribué à l'acquisition du service de télésanté par ses nombreux dons à la Fondation de l'Hôpital de Lamèque inc. », a précisé le président du CA, André Morais. Pour la campagne annuelle 2004, la Fondation de l'Hôpital de Lamèque a amassé la somme de 97 248 \$.

Mentionnons que les services de télésanté ont recours aux technologies de l'information et des communications pour favoriser l'accès aux services de santé et aider à réduire les distances à parcourir pour les patients et leur

famille.

Les services de télésanté comprennent un téléphone, un microphone, une caméra, un écran, et divers dispositifs utilisés pour surveiller à distance l'état de santé d'une personne.

Dans les prochaines pages du document, nous vous invitons à lire et à comprendre toutes les démarches qui ont mené à l'ouverture du Centre de santé communautaire à Lamèque. Ça se résume à l'implication et au dévouement d'un grand nombre de citoyens et citoyennes.



Équipe des services de télésanté : Dre Dawn Marie Martin, Estelle Chiasson, infirmière, Barbara Frigault Bezeau, Yannick Noël, infirmier

*Pour la campagne
annuelle 2004,
la Fondation de
l'Hôpital de Lamèque
a amassé
la somme de
97 248 \$.*



Photo prise lors de l'inauguration officielle : Dans l'ordre habituel : Elvy Robichaud, ministre de la Santé et du Mieux-être, Paul Robichaud, député de Lamèque-Shippagan-Miscou et ministre des Transports; Dina Chiasson, directrice des CSC de la Régie de la Santé ACADIE-BATHURST (RSAB), Aldéoda Losier, pdg de la RSAB, André Morais, président du conseil d'administration de la régie.

Prenez note que les photos de cette section sont une gracieusetée de la Régie de la santé ACADIE-BATHURST.

Le Centre de santé communautaire à Lamèque

Une démarche de développement communautaire des plus enrichissantes

Il faut remonter en octobre 2002, au moment où le premier ministre du Nouveau-Brunswick, Bernard Lord, a annoncé la création de quatre Centres de Santé communautaire (CSC) dans la province dont un à Lamèque. C'est en février 2003 qu'on a amorcé la planification du Centre de santé à Lamèque.

Mise sur pied d'un comité communautaire et évaluation des besoins de la population

Rappelons que les CSC, vus par le gouvernement, ont adopté le modèle de promotion de la santé. Parmi les éléments clés de ce modèle, on retrouve en priorité l'énoncé suivant :

« placer la population au cœur des préoccupations ».

En effet, l'un des objectifs des centres de santé est le renforcement des rôles joués par les personnes individuelles, les familles et les communautés dans leur ensemble. Ainsi, la démarche pour bien cerner les besoins de la population sur le territoire prend toute son importance. En plus, l'implication de la communauté est vitale pour assurer le succès d'un tel projet.

Les promoteurs des CSC sont d'avis que, pour susciter l'intérêt et l'engouement de la population et pour la responsabiliser face à sa santé, on se doit d'impliquer les gens dès le début du processus en participant notamment à toutes les étapes de la planification et aux activités qui mènent à des décisions finales. Pour la question touchant

l'évaluation des besoins en matière de santé, il a été décidé de mettre en place une équipe communautaire dont le mandat serait d'établir un lien étroit entre toutes les localités situées sur le territoire de Miscou à Inkerman. Dans un processus aussi important, il est essentiel de bien comprendre les préoccupations de la population et que cette population se reconnaisse et valide l'information contenue dans l'évaluation des besoins.

La composition du comité doit être représentative de tout le territoire

Le temps était venu de mettre en place le comité communautaire. Dans un premier temps, on devait s'entendre



sur le nombre de personnes qui siègeraient à ce comité. Au départ, on parlait de 10 à 12 individus. Il fallait quand même faire attention car, pour qu'un comité soit productif et efficace, il ne faut pas qu'il y ait trop de gens autour de la table. D'un autre côté, il fallait s'assurer que la représentativité était adéquate et ne comportait aucune faille. Après de nombreuses discussions, on s'est entendu pour former un comité de 13 personnes. La représentativité a été fixée en fonction des ressemblances, des allégeances, des disparités et autres facteurs entre les petites municipalités et les DSL du territoire visé.

Avant d'amorcer le travail, on a passé à l'étape d'orientation, c'est-à-dire qu'on a pris le temps nécessaire pour bien expliquer aux membres du comité les principes directeurs, les buts et les objectifs d'un Centre de santé communautaire.

« Parfois, nos définitions de la santé et ce que doivent comprendre les services de santé, les programmes et les activités diffèrent d'un individu à l'autre. Chacun a sa propre vision des choses et nous devons collectivement nous entendre sur ce que représentent les soins et les services primaires. Il était essentiel de se donner des définitions communes sur lesquelles on pourrait réagir constamment tout au long du processus », a expliqué la coordonnatrice à la planification du projet, Mme Dina Chiasson, qui a été promue éventuellement directrice des Centres de santé communautaire pour la région Acadie-Bathurst.

Ensuite, on a défini les rôles et les responsabilités du comité. « Ce groupe de personnes, a-t-elle dit, devait œuvrer au nom de la communauté afin d'attirer l'attention sur les problèmes et enjeux de santé les plus importants. Notre but premier était de

mener à bien l'évaluation des besoins en matière de santé et d'identifier les priorités sur les programmes et les services à offrir dans le CSC. Enfin, on devait soumettre un rapport contenant des recommandations pour la mise en place de programmes et de ressources pour répondre aux besoins prioritaires de la communauté.

Embauche d'une consultante

Pour accompagner le comité communautaire, on a procédé à l'embauche de



Irène Savoie

Mme Irène Savoie à titre de consultante. Celle-ci s'est impliquée à fond dans toutes les étapes du projet en complicité avec les membres du comité. D'entrée de jeu, un travail de recherche intense a été réalisé afin de dresser un portrait réel de la situation de l'état de santé de la population tout en identifiant les principales préoccupations de la communauté à l'égard des soins de santé primaires.

Réflexion sur la collecte des données

Les indicateurs de santé les plus couramment utilisés sont les taux de mortalité, les taux de cancer, les taux d'hospitalisation, etc. Bien qu'ils soient importants, ils ne sont qu'une partie de la situation sur la santé de la population. Pour avoir une idée plus complète, il est maintenant reconnu que certains déterminants sont des facteurs qui ont une influence directe et qui contribuent au maintien de la santé. Ces déterminants sont interdépendants et ont une influence les uns sur les autres. Il est démontré que des facteurs en particulier ou peuvent procurer la santé ou alors causer la maladie.

En effet, des recherches indiquent que le revenu et le statut social constituent les plus importants déterminants de la santé. Des études ont démontré que les effets des relations sociales sur la santé peuvent avoir autant d'importance que des facteurs de risque connus comme fumer et l'obésité.

Le comité communautaire se devait, dans l'évaluation des besoins de la communauté, d'inclure des données qui ciblait parfaitement les déterminants les plus significatifs pour la population desservie par le Centre de santé. « Cette information nous a aidés à comprendre et à mieux définir le niveau de santé des gens de Miscou à Inkerman afin d'optimiser le succès à l'égard des stratégies, des programmes et des activités qui seront mis de l'avant », a souligné Dina Chiasson.

Les détails sur les informations recueillies

« Les données obtenues nous ont permis de chiffrer le vieillissement de notre population de même que l'exode des jeunes et des

« Parfois, nos définitions de la santé et ce que doivent comprendre les services de santé, les programmes et les activités diffèrent d'un individu à l'autre. Chacun a sa propre vision des choses et nous devons collectivement nous entendre sur ce que représentent les soins et les services primaires. »

jeunes grands-parents, ce qui augmente inévitablement la moyenne d'âge des personnes qui demeurent sur le territoire. Le revenu, l'emploi et le niveau d'éducation sont les déterminants qui ont le plus grand impact sur la santé de la communauté de Miscou à Inkerman. Le développement des enfants figure aussi parmi les problèmes à considérer en terme de déterminants de la santé. »

« Par notre recherche, poursuit Mme Chiasson, nous avons été en mesure d'identifier les problèmes de santé en terme de maladies que l'on retrouve le plus souvent chez nous. Notre territoire fait face principalement à des problèmes cardiaques incluant l'hypertension et des taux élevés de cholestérol, les cancers du poumon, du sein et de la prostate. Les maladies pulmonaires, le diabète, les maux de dos, l'arthrite et le rhumatisme figurent aussi parmi les principaux problèmes de santé chez cette communauté. »

Distribution d'un questionnaire dans plus de 1200 foyers

À la suite de ce bagage d'information, l'autre étape importante du projet était d'identifier les besoins exprimés par la communauté. Pour y parvenir, le comité a fait distribuer 1200 questionnaires dans toutes les localités de Miscou à Inkerman. La réponse de la population a été exceptionnelle : Un total de 575 questionnaires ont été complétés.

Ce sondage a permis de faire des liens avec les problèmes de santé de la communauté et des facteurs de risque importants tels que l'embonpoint, le tabagisme et la sédentarité. « À cet égard, les gens ont porté à notre attention leurs besoins pour bien gérer les situations de crise que nous avons tous à vivre à un certain moment. Le manque de ressources disponibles pour les aider à passer au travers d'une telle situation a été soulevé par

l'ensemble des citoyens. Cette lacune a fait en sorte que leur mieux-être et leur qualité de vie ont été grandement affectés. »

Rencontre avec des groupes cibles

Toujours dans le but de recueillir le plus d'information possible sur les besoins réels de la population, des sessions de discussion ont été organisées avec des groupes cibles. Les gens visés par cette initiative ont été les personnes âgées, les jeunes, les parents de jeunes enfants, les leaders des différentes localités, les partenaires, le personnel de l'hôpital et une délégation d'employé-e-s d'usines.

Ces rencontres ont permis au comité d'obtenir des informations encore plus spécifiques et de mettre en lumière des suggestions intéressantes.

« Les citoyen.ne.s ont exprimé des opinions très pertinentes comme l'importance d'offrir nos activités et nos programmes à l'extérieur des murs du Centre de Santé communautaire, de faciliter le transport pour la population et d'avoir plus de sessions d'information axée sur la prévention, que ce soit au sujet de l'alimentation, l'alcool, les drogues, le suicide et les activités physiques. »

« Les jeunes nous ont également recommandé d'utiliser des témoignages et des campagnes de publicité chocs pour les rejoindre. Les gens âgés, pour leur part, nous ont signalé l'importance d'ajouter des cliniques d'hypertension, de dyslipidémie, de gestion de l'arthrite et rhumatisme, d'asthme, de réadaptation cardiaque et autres. Quant aux parents et professionnels, ils souhaitent avoir des cliniques de dépistage, d'avoir plus de flexibilité sur les heures d'ouverture et de mieux desservir les enfants et leurs familles », de préciser la coordonnatrice.

Une évaluation des ressources

Pour que le tableau soit complet dans l'évaluation des besoins en matière de santé, on a procédé à une analyse des ressources disponibles dans la communauté.

On a constaté que plus souvent qu'autrement comme professionnels, on insiste beaucoup trop sur les lacunes et les besoins plutôt que sur les ressources et les capacités.

« Si on veut que les communautés assument leur rôle et deviennent responsables, nous devons miser sur un meilleur équilibre dans l'utilisation de nos forces pour contrer les faiblesses. Nous devons aussi nous interroger sur l'utilisation à bon escient de nos services et se questionner à savoir pourquoi on ne les utilise pas davantage. »

« De nos jours, on parle beaucoup de capacités communautaires, mais pour être en mesure de les exploiter au maximum, encore faut-il que la communauté prenne conscience de ce qu'elle a déjà sur son territoire et développer les capacités qu'elle possède en terme de leadership, de compétences, de ressources, etc. »

L'inventaire des atouts dans la communauté

Avant d'aller plus loin, le comité en est venu à la conclusion que l'inventaire des principaux atouts dans la communauté était un bon point de départ avant de mettre en branle les futures activités de développement communautaire. En voici un résumé :

- Ressources physiques: Églises, pharmacies, installations sportives, traitement des eaux usées, banques alimentaires, écoles, garderies, poste de police, pompiers, etc.
- Ressources organisationnelles : Associations, club des jeunes, Croix-Rouge, groupes d'entraide, organisations bénévoles, chambres de commerce, programme de lutte contre la violence, etc.

Aréna des Îles Lamèque



Centre communautaire Inkerman



Mises à part les ressources humaines et organisationnelles, le comité a dressé un inventaire des principaux atouts que l'on retrouve sur le territoire. On s'est rendu compte que la région a un énorme potentiel en terme d'infrastructures comme le démontrent ces quelques photos.

- Ressources individuelles : Bénévoles, professionnels, moniteurs, instructeurs, entrepreneurs, gens d'affaires, bibliothécaires, charpentiers, couturières, homme à tout faire, musiciens, etc.

Bien souvent, on oublie que sur le territoire, on peut compter sur des individus qui ont développé des habiletés et des compétences dans leur travail quotidien et que ces gens-là sont prêts à mettre leur expertise au profit de la communauté.

« Ce survol des ressources disponibles dans la grande région d'Inkerman jusqu'à Miscou nous a permis de rédiger un répertoire complet sur nos principaux atouts, un répertoire qu'on devra consulter lorsque viendra le temps de mettre en place des programmes et organiser diverses activités », a laissé entendre Mme Chiasson.

Les besoins... en ordre prioritaire

Maintenant, à partir de cette démarche effectuée par le comité communautaire, il a fallu déterminer l'ordre d'importance et l'étendue des questions reliées à la santé. On devait identifier les conséquences des problèmes de santé sur la communauté. L'exercice s'est fait en

quatre étapes.

La première étape fut l'épuration et l'analyse du rapport. Pour clarifier les idées contenues dans le document, le comité s'est posé les questions suivantes :

- Quelles sont les données les plus significatives qui découlent de ce rapport?
- Quels sont les principaux problèmes de santé et les maladies chroniques?
- Quels sont les principaux facteurs de risque en rapport avec les problèmes identifiés?

« On a travaillé avec des tableaux démontrant les principales données recueillies lors de nos travaux de recherche. Les graphiques faisaient le parallèle des similarités et des liens qui existaient entre les données provenant des diverses sources (statistiques, sondage, groupes de discussion, etc.). »

Selon la coordonnatrice, il est important de faire les liens entre les informations obtenues car cela ouvre la voie aux pistes de solutions. Par exemple, les maladies cardiaques, le taux de tabagisme, les données sur la sédentarité, la nutrition, etc. peuvent être reliés. Les facteurs de risque identifiés, présentés sous forme de tableau, ont permis de mettre en évidence les facteurs qui reviennent le plus souvent en rapport avec le plus grand nombre de maladies. Pour la deuxième étape, chaque facteur de risque a fait l'objet d'une réflexion en terme d'actions possibles de promotion, prévention, dépistage, interventions et services. Par la suite, le comité a déterminé les plus importants basés sur une note de 1 à 5. Cela a permis de dégager les solutions possibles pour répondre aux besoins les plus importants.

« Riches de toute cette information obtenue par une démarche rationnelle, les membres du comité étaient persuadés de ressortir les enjeux et les besoins prioritaires de la communauté de Miscou à Inkerman.

Les priorités sont :

- Gestion des maladies chroniques : Diabète, hypertension, dyslipidémie et infections respiratoires diverses, maux de dos, arthrite et rhumatisme.
- Tabagisme et exposition à la fumée secondaire.
- Embonpoint et obésité; mauvaises habitudes alimentaires.
- Sédentarité et manque d'exercice.
- Faible estime de soi et faible résilience; stress (santé mentale).

Les principales stratégies sont :

- Le maintien et l'amélioration des cliniques de gestion des maladies chroniques actuellement en place.
- Le développement de nouvelles cliniques de gestion des maladies chroniques.
- Des activités de sensibilisation, d'information et d'éducation sur les thèmes reliés aux défis à relever.
- Counseling individuel, familial et de groupe pour les situations difficiles et de crise.
- L'établissement de collaborations et de partenariats avec l'ensemble des services et organisations communautaires pour des stratégies globales.
- Joindre les groupes de concertation existants



Centre-ville : Bien que le Centre de santé communautaire soit basé à l'intérieur des limites de la Ville de Lamèque, la mise en place de cette infrastructure moderne est le résultat d'efforts déployés par les gens de la communauté d'Inkerman jusqu'à Miscou.



Équipe du CSC - à l'arrière : Marie-Josée Hébert, Natalie Haché, Lise Pelletier, Raymonde Chiasson, Denise Mazerolle-Mallet, Sonia Paulin, Lise Blanchard, Clarence Chiasson; à l'avant : Yolande Chiasson, Barbara Frigault Bezeau, Pauline Gauvin, Rina Ferron, Dina Chiasson. Absente : Anne Robichaud

- La mise en place de groupes de support et de suivis.

Quant à la troisième étape, elle consistait à identifier les ressources nécessaires à la réalisation des objectifs. Afin de déterminer ces ressources, les membres du comité ont d'abord vérifié dans quelles mesures les ressources et les services en place actuellement dans la région pouvaient répondre aux besoins prioritaires. Les questions suivantes ont été soulevées :

- Qu'est-ce qui se fait et par qui?
- Qu'est-ce qui se fait en partie et par qui?
- Qu'est-ce qui ne se fait pas?

Pour y arriver, le comité a procédé de la même manière, c'est-à-dire à l'aide de tableaux où, pour chacune des solutions proposées, on s'est posé les trois questions. Cette façon de faire a permis au groupe de se concentrer davantage et d'arriver à un consensus sur des ressources prioritaires.

Les besoins suivants ont été identifiés :

- Diététiste afin d'avoir une ressource à temps plein plutôt qu'à 3 jours semaine;
- Travailleur.se social.e pour être en mesure d'offrir à la communauté les services individuels ou en groupe pour répondre aux besoins identifiés en santé mentale;
- Agent.e de développement communautaire car il sera essentiel d'établir de nombreux liens avec les partenaires et la communauté.

- Physiothérapie afin de répondre au grand besoin de prévention des blessures et promotion en matière de santé du dos et également dans les stratégies visant l'augmentation des activités physiques.

Les conditions de réussite

Pour Mme Dina Chiasson, la réussite de la démarche de consultation est tributaire des éléments suivants :

- Le partage des informations sur les Centres de santé communautaire, c'est-à-dire les principes directeurs, les objectifs et ce que sont les services de soins primaires. Le dernier élément à favoriser est l'engagement de l'équipe vers une vision différente de ce qu'est la santé en elle-même et ce qui doit composer les services et programmes pour faire partie du système de santé.
- Le fait d'avoir établi au départ des objectifs et un mandat clairs a fait en sorte qu'on pouvait s'y référer en tout temps en cas d'ambiguïté; L'importance du processus et le respect que les membres ont porté dans le cheminement de ce processus;
- La transparence ;
- De la place pour des échanges équitables entre les participants; le respect entre les membres;
- De la souplesse;
- Une écoute active;
- Avoir les ressources pour appuyer le travail du groupe. Il ne faut pas oublier que ce sont des gens qui ont des agendas personnels et professionnels

- qu'il faut respecter;
- Prendre le temps de bien terminer chaque étape;
- Une bonne communication.

À quel moment peut-on dire qu'une communauté est engagée?

- Quand elle participe en tant que partenaire à toutes les étapes du processus;
- Quand elle participe dès le début, à définir et à comprendre le défi et la situation; à la prise de décision; à la recherche de solutions; à la mise en œuvre des solutions; à l'évaluation et à la mise à jour des priorités et des ressources nécessaires;
- Quand elle accepte le défi de trouver des solutions et des stratégies pour améliorer la santé de sa population.

Comment favoriser l'engagement de la part de la communauté?

- Informer et éduquer le public sur la santé de la population;
- Accroître les connaissances des personnes et des communautés en matière de santé;
- Reconnaître le rôle et la contribution de la communauté;
- Instaurer une relation fondée sur la confiance, la transparence, la responsabilisation, l'ouverture et l'honnêteté;
- Communication des résultats et des décisions prises;
- Écoute et considération des recommandations de la communauté.

En conclusion, Mme Chiasson a déclaré que toute cette démarche, intensive et fort intéressante, a mis en évidence des citoyens et citoyennes qui ont vraiment participé à toutes les étapes du projet.

« Grâce au brio du comité communautaire, je crois que nous sommes sur la bonne voie pour le futur. Bien sûr, le travail n'est pas terminé; nous devons poursuivre nos efforts pour nous assurer d'un engagement de plus en plus solide de la communauté et assurer le suivi du travail déjà accompli. »

Mme Dina Chiasson

a été impressionnée par le dévouement des citoyens

« Sur le plan personnel, ce fut l'une de mes expériences les plus enrichissantes. C'était vraiment spécial pour moi d'entretenir une relation aussi intense avec la base, c'est-à-dire, avec les gens de la communauté. Ces personnes ont été au cœur de cette démarche du début à la fin et j'ai pris conscience du potentiel que l'on peut avoir dans une communauté lorsqu'on permet à des citoyens et citoyennes de s'impliquer à fond dans un dossier. Il ne fait aucun doute que si nous avons un Centre de santé



Dina Chiasson

communautaire à Lamèque, c'est grâce au dévouement de toutes ces personnes et je leur lève mon chapeau ».

C'est en ces termes élogieux que la directrice des Centres de santé communautaires de la région Acadie-Bathurst, Dina Chiasson, a commenté tout ce processus qui a mené à la mise en place d'un Centre de santé communautaire à Lamèque. Une démarche qui a nécessité énormément de temps et d'énergie de la part d'un bon nombre de personnes.

« L'évaluation des besoins sera un processus continu qui devra se poursuivre par des sondages périodiques, des groupes de discussion, des observations de la part des professionnels et de la communauté, etc. »

Elle est revenue sur l'importance de maintenir en place un comité consultatif. Ce comité devra, sur une base continue, identifier les besoins reliés à la promotion de la santé et à la livraison des services; participer à l'évaluation des programmes et des services offerts afin de s'assurer qu'ils répondent toujours aux besoins de la communauté; et continuer à faire les recommandations appropriées. Parmi les 12 personnes qui ont siégé au comité communautaire du début, sept d'entre elles ont décidé de faire partie du nouveau comité consultatif.

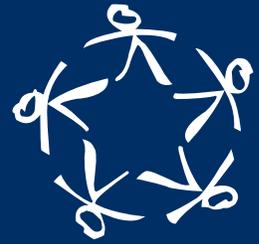
L'évaluation se poursuit...

« L'évaluation des besoins sera un processus continu qui devra se poursuivre par des sondages périodiques, des groupes de discussion, des obser-

vations de la part des professionnels et de la communauté, etc. Les besoins et priorités peuvent changer et nous devons profiter de chaque occasion qui nous sera donnée de rejoindre la communauté dans la définition des enjeux et la recherche des solutions. Les partenariats avec les citoyen.ne.s et les organisations en place, telles l'Alliance pour la paroisse de Lamèque en santé, les écoles, les club de l'âge d'or, en sont à leur début seulement, mais c'est quelque chose qui prendra de l'importance dans le futur. »

« Il faut y voir ici d'immenses possibilités de développer les capacités de nos communautés. Avec le temps, on espère voir un changement de culture face à la santé et aux services de santé, à notre responsabilité individuelle, mais aussi à notre responsabilité commune face à la santé de l'ensemble de la communauté. »

« Avec le temps, on espère voir un changement de culture face à la santé et aux services de santé... »



Joignez les rangs d'un réseau dynamique!

Faites connaître vos histoires à succès!

Devenez une **COMMUNAUTÉ**
ou une **ORGANISATION EN SANTÉ**

POUR INFORMATION

**Mouvement Acadien des Communautés en
Santé du Nouveau-Brunswick inc.
MACS-NB**

Tél. : (506) 727-5667(parlons) • Téléc. : (506) 727-0899
Courriel : macsnb@nb.sympatico.ca

220, boulevard St-Pierre O., pièce 215, Caraquet, N.-B. E1W 1A5





Fier partenaire et organisme de coordination du Réseau-action
Communautaire de la Société Santé et Mieux-être
être en français du Nouveau-Brunswick



Réseau-action Communautaire

Membre de la
Société Santé et Mieux-être en français
du Nouveau-Brunswick



Le Réseau-action Communautaire (RAC) est l'une des trois composantes de la Société Santé et Mieux-être en français du Nouveau-Brunswick. C'est autour de chacun de ces réseaux-action que s'articulent les initiatives sur le terrain pour optimiser la santé et le mieux-être de la population acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick.



VISION

Le Réseau-action Communautaire est la voie (x) favorisant une société épanouie, prospère et responsable de sa santé et de son mieux-être.

*« Notre santé,
notre mieux-être,
c'est notre affaire! »*